



# RÉSULTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2025

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE			
(En milliers)	Notes	31/12/2025	31/12/2024
<b>ACTIF (En milliers)</b>			
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	5.1.1	23 466	6 376
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1.2	561 343	545 133
Actifs financiers détenus à des fins de transaction			
Autres Actifs financiers à la juste valeur par résultat		561 343	545 133
Instruments dérivés de couverture			
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	5.1.3	44 286	21 192
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables			
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables		44 286	21 192
Titres au coût amorti	5.1.4		
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	5.1.5	152 459	34 836
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	5.1.6	21 010 072	16 249 150
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux			
Placements des activités d'assurance			
Actifs d'impôt exigible		68 093	53 809
Actifs d'impôt différé		133 389	122 764
Comptes de régularisation et autres actifs	5.1.7	3 289 169	2 171 917
Actifs non courants destinés à être cédés			
Participations dans des entreprises mises en équivalence			
Immuebles de placement			
Immobilisations corporelles	5.1.8	527 793	431 488
Immobilisations incorporelles	5.1.9	57 056	46 328
Écarts d'acquisition	5.1.10	52 747	52 747
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>25 919 874</b>	<b>19 735 741</b>
<b>PASSIF (En milliers)</b>			
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux			
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	5.2.1		
Passifs financiers détenus à des fins de transaction			
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option			
Instruments dérivés de couverture			
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	5.2.2	9 005 595	6 071 816
Dettes envers la clientèle	5.2.3	6 780 828	4 852 102
Titres de créance émis	5.2.4	5 753 958	5 289 845
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux			
Passifs d'impôt exigible		132 178	100 746
Passifs d'impôt différé		330 511	262 563
Comptes de régularisation et autres passifs	5.2.5	1 501 690	1 441 513
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés			
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance			
Provisions	5.2.6	61 049	34 361
Subventions et fonds assimilés			
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie		512 205	281 543
Capitaux propres		1 841 859	1 401 253
Capitaux propres part du groupe		1 841 859	1 401 253
Capital et réserves liées		319 552	286 196
Réserves consolidées		1 227 098	889 639
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		2 372	1 483
Résultat de l'exercice		292 837	223 934
Intérêts minoritaires			
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>25 919 874</b>	<b>19 735 741</b>

PÉRIMÈTRE					
Dénomination sociale	31/12/2025		31/12/2024		Méthode de consolidation
	% Intérêt	% Contrôle	% Intérêt	% Contrôle	
SOFAC	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Consolidante
SOFASSUR	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration Globale
SSF	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration Globale
BADEEL	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration Globale

ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT		
(En milliers)	31/12/2025	31/12/2024
Actifs financiers détenus à des fins de transaction		
Bons du Trésor		
Obligations et autres titres à revenu fixe		
Actions et autres titres à revenu variable		
Titres de participation non consolidés		
Instruments dérivés		
Autres actifs financiers détenus à la juste valeur par résultat	561 343	545 133
<b>TOTAL</b>	<b>561 343</b>	<b>545 133</b>

PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE								
(En milliers)	Secteur public	Secteur privé			Total			
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	31/12/2025	31/12/2024		
<b>Crédits de trésorerie</b>								
Comptes à vue débiteurs								
Créances commerciales								
Crédits à l'exportation								
<b>Crédits à la consommation</b>					22 745 472	17 658 068		
<b>Crédits à l'équipement</b>								
<b>Crédits immobiliers</b>								
<b>Intérêts courus à recevoir</b>								
<b>Agios réservés</b>					-342 245	-281 777		
<b>Valeurs reçues en pension</b>								
<b>Créances acquises par affacturage</b>								
<b>Autres créances</b>					21 548	22 439		
<b>Encours bruts</b>					22 424 775	17 398 729		
<b>Dépréciations</b>					1 414 703	1 149 579		
<b>Encours nets</b>					21 010 072	16 249 150		
<b>Détails par Bucket sous IFRS 9 Hors agios réservés</b>								
	31/12/2025				31/12/2024			
Encours brut	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total
	17 102 302	2 568 894	3 074 276	22 745 472	14 206 996	1 689 036	1 762 035	17 658 068
Dépréciations	47 812	102 507	1 264 385	1 414 703	37 405	68 665	1 043 510	1 149 579
<b>Net</b>	<b>17 054 490</b>	<b>2 466 388</b>	<b>1 809 891</b>	<b>21 330 769</b>	<b>14 169 591</b>	<b>1 620 372</b>	<b>718 525</b>	<b>16 508 488</b>

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ			
(En milliers)	Notes	31/12/2025	31/12/2024
<b>(En milliers)</b>			
+ Intérêts et produits assimilés	6	1 490 731	1 099 281
- Intérêts et charges assimilées	6	-588 701	-458 071
<b>MARGE D'INTERET</b>		<b>902 029</b>	<b>641 211</b>
+ Commissions (produits)	6	99 042	101 216
- Commissions (charges)	6	-41 241	-26 140
<b>MARGE SUR COMMISSIONS</b>		<b>57 801</b>	<b>75 076</b>
+/- Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	6	23	
+/- Gains ou pertes nets sur instruments mesurés à la juste valeur par capitaux propres	6	-1 506	-3 274
+ Produits des autres activités	7	196 923	142 338
- Charges des autres activités	7	-53 320	-37 423
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>1 101 951</b>	<b>817 927</b>
- Charges générales d'exploitation	7	-293 305	-251 542
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	7	-30 103	-25 435
<b>RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>		<b>778 543</b>	<b>540 950</b>
Coût du risque	7	-301 507	-197 365
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>477 035</b>	<b>343 585</b>
+/- Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence			
+/- Gains ou pertes nets sur autres actifs		1 396	3 578
+/- Variations de valeurs des écarts d'acquisition			
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔT</b>		<b>478 431</b>	<b>347 163</b>
- Impôt sur les résultats	6.9	-185 594	-123 228
+/- Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession			
<b>RÉSULTAT NET</b>		<b>292 837</b>	<b>223 934</b>
Intérêts minoritaires			
<b>RÉSULTAT NET - PART DU GROUPE</b>		<b>292 837</b>	<b>223 934</b>
Résultat de base par action (en dirhams)	6		
Résultat dilué par action (en dirhams)	6		
<b>RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES</b>			
<b>RÉSULTAT NET</b>		<b>292 837</b>	<b>223 934</b>
Écarts de conversion			
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres			
Réévaluation des instruments dérivés de couverture			
Réévaluation des immobilisations			
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies			
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence			
Impôts			
<b>TOTAL DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES</b>		<b>292 837</b>	<b>223 934</b>
<b>RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS EN CAPITAUX PROPRES</b>		<b>292 837</b>	<b>223 934</b>
Dont Part du Groupe		292 837	223 934
Dont Part des minoritaires			

VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX				
(En milliers)	31/12/2025		31/12/2024	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Caisse	5 112		5 889	
Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	18 353		487	
<b>Total</b>	<b>23 466</b>		<b>6 376</b>	

PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS		
(En milliers)	31/12/2025	31/12/2024
<b>A vue</b>	<b>152 459</b>	<b>34 836</b>
Comptes ordinaires	152 459	34 836
Prêts et comptes au jour le jour		
Valeurs reçues en pension au jour le jour		
<b>A terme</b>		
Prêts et comptes à terme		
Prêts subordonnés et participants		
Valeurs reçues en pension à terme		
Créances rattachées		
<b>Total Brut</b>	<b>152 459</b>	<b>34 836</b>
Dépréciation		
<b>TOTAL NET</b>	<b>152 459</b>	<b>34 836</b>

COMPTES DE RÉGULARISATION ET AUTRES ACTIFS		
(En milliers)	31/12/2025	31/12/2024
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués		
Créances fiscales	1 003 931	560 468
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance	367 687	176 195
Débiteurs Divers	1 917 552	1 435 254
Comptes de liaison		
<b>TOTAL</b>	<b>3 289 169</b>	<b>2 171 917</b>

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS						
(En milliers)	Établissements de crédit et assimilés au Maroc				Total	
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	31/12/2025	31/12/2024
Comptes ordinaires créditeurs		916 072			916 072	618 988
Valeurs données en pension		499 299			499 299	499 965
- au jour le jour						
- à terme		499 299			499 299	499 965
Emprunts de trésorerie		7 572 435			7 572 435	4 939 178
- au jour le jour						
- à terme		7 572 435			7 572 435	4 939 178
Emprunts financiers						
Intérêts courus à payer		17 789			17 789	13 683
Autres dettes						
<b>TOTAL</b>		<b>9 005 595</b>			<b>9 005 595</b>	<b>6 071 816</b>

DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE						
(En milliers)	Secteur public	Secteur privé			Total	
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	31/12/2025	31/12/2024
Comptes à vue créditeurs						
Comptes d'épargne						
Dépôts à terme						
Valeurs données en pension						
Autres comptes créditeurs				6 780 828	6 780 828	4 852 102
Intérêts courus à payer						
<b>TOTAL</b>				<b>6 780 828</b>	<b>6 780 828</b>	<b>4 852 102</b>

COMPTES DE RÉGULARISATION ET AUTRES PASSIFS		
(En milliers)	31/12/2025	31/12/2024
Opération diverses sur titres	503 891	504 988
Sommes dues à l'Etat		
Clients avances et acomptes		
Charges à payer	957 883	697 616
Dividendes à payer		
Autres passifs	39 916	238 908
<b>TOTAL</b>	<b>1 501 690</b>	<b>1 441 513</b>

COMMISSIONS						
(En milliers)	31/12/2025			31/12/2024		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
<b>Commissions nettes sur opérations</b>	<b>99 042</b>		<b>99 042</b>	<b>101 216</b>		<b>101 216</b>
Sur opérations avec les établissements de crédit						
Sur opérations avec la clientèle	99 042		99 042	101 216		101 216
Autre						
<b>Prestation de services bancaires et financiers</b>	<b>41 241</b>	<b>-41 241</b>		<b>26 140</b>	<b>-26 140</b>	
sur opération de paiement	41 241	-41 241		26 140	-26 140	
sur opération de change						
Autres						
<b>Produits nets des commissions</b>	<b>99 042</b>	<b>41 241</b>	<b>57 801</b>	<b>101 216</b>	<b>26 140</b>	<b>75 076</b>

PROVISIONS				
Provisions	31/12/2024	Augmentation	Diminution	31/12/2025
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	1 576	16 989		18 564
Provisions pour autres risques et charges	32 786	11 499	1 800	42 484
<b>Total</b>	<b>34 361</b>	<b>28 488</b>	<b>1 800</b>	<b>61 049</b>

IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Valeur brute (En milliers)	Valeur brute au 31/12/2024	Acquisitions	Mises hors services et sorties	Effet de l'application d'IFRS 16	Valeur brute au 31/12/2025
Terrains et constructions	470 333	158 296	39 416		589 213
Matériel, outillage et transport					
Mobiliers, matériel de bureau et aménagements divers	42 538	10 104	2 038		50 604
Autres immobilisations corporelles	48 555	8 726	163		57 118
En-cours	25 320	16 729	22 089		19 960
Droit d'utilisation					
<b>TOTAL</b>	<b>586 746</b>	<b>193 855</b>	<b>63 707</b>	<b>0</b>	<b>716 895</b>

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
(En milliers)	Valeur brute au 31/12/2024	Acquisitions	Cession ou retrait	Dotation exercice	Valeur brute au 31/12/2025
Valeur brute	137 693	18 772			156 465
Amortissement	91 365			8 043	99 409
<b>Valeur nette</b>	<b>46 328</b>	<b>18 772</b>		<b>-8 043</b>	<b>57 056</b>

MARGE D'INTÉRÊT		
(En milliers)	31/12/2025	31/12/2024
Sur opérations avec les établissements de crédits	-	-
Sur opérations avec la clientèle	1 440 775	1 068 165
Intérêts courus et échus sur titres		
Intérêts courus et échus sur instruments de couverture		
Sur opérations de crédit bail	49 956	31 116
Autres intérêts et produits assimilés		
<b>Produits d'intérêt</b>	<b>1 490 731</b>	<b>1 099 281</b>
Sur opérations avec les établissements de crédits	368 172	299 328
Sur opérations avec la clientèle		
Sur dettes représentées par titres	201 669	150 464
Sur dettes subordonnées	18 686	8 278
Intérêts courus et échus sur instruments de couverture		
Autres intérêts et charges assimilés	175	
<b>Charges d'intérêt</b>	<b>588 701</b>	<b>458 071</b>

TITRES DE CRÉANCES ÉMIS				
	31/12/2024	Augmentation	Diminution	31/12/2025
Bons de caisse				
Titres du marché interbancaire				
Titres de créances négociables	5 289 845	2 560 500	2 096 387	5 753 958
Emprunts obligataires				
Autres dettes représentées par un titre				
<b>Total</b>	<b>5 289 845</b>	<b>2 560 500</b>	<b>2 096 387</b>	<b>5 753 958</b>

**RÉSULTAT SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT**

(En milliers)	31/12/2025	31/12/2024
Dividendes reçus		
Plus ou moins values réalisées sur cession actifs/passifs à la juste valeur par le résultat	23	
Plus ou moins values latentes sur actifs/passifs à la juste valeur par le résultat		
Solde des relations de couverture des instruments dérivés ne répondant plus aux conditions de la comptabilité de couverture		
Variation de juste valeur des instruments dérivés		
Inefficacité de couverture à la juste valeur		
Inefficacité de couverture de flux de trésorerie		
<b>Gains ou pertes sur instruments financiers à la juste valeur par résultat</b>	<b>23</b>	

**RÉSULTAT DES AUTRES ACTIVITÉS**

(En milliers)	31/12/2025	31/12/2024
Produits de la promotion immobilière		
Produits sur opérations de location simple		
Variations de juste valeur des immeubles de placement		
Participation aux résultats des assurés bénéficiaires de contrat d'assurance		
Autres produits nets de l'activité d'assurances		
Variation des provisions techniques des contrats d'assurances		
Autres produits (charges) nets	143 603	104 915
<b>Produits et charges nets des autres activités</b>	<b>143 603</b>	<b>104 915</b>

**CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION**

(En milliers)	31/12/2025	31/12/2024
Charges de personnel	161 979	141 797
Impôts et taxes	3 957	2 944
Services extérieurs et autres charges	127 369	106 801
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>293 305</b>	<b>251 542</b>

**CHARGES DU PERSONNEL**

(En milliers)	31/12/2025	31/12/2024
Salaires et appointements	96 688	87 300
Primes et indemnités	25 960	23 401
Charges de retraite	24 175	18 046
Charges d'assurances sociales	7 731	6 718
Autres charges de personnel	7 426	6 331
<b>TOTAL</b>	<b>161 979</b>	<b>141 797</b>

**AMORTISSEMENT ET DÉPRÉCIATION DES IMMOBILISATIONS**

(En milliers)	31/12/2025	31/12/2024
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	8 081	4 069
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	22 022	21 366
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation		
<b>TOTAL</b>	<b>30 103</b>	<b>25 435</b>

**COÛT DU RISQUE**

(En milliers)	31/12/2025	31/12/2024
<b>Dotations aux provisions</b>	<b>517 715</b>	<b>414 892</b>
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	507 308	402 461
Provisions pour dépréciation des titres		
Provisions pour risques	10 407	12 431
<b>Reprise de provisions</b>	<b>243 985</b>	<b>271 252</b>
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	242 185	266 111
Provisions pour dépréciation des titres		
Provisions pour risques	1 800	5 141
<b>Variation des provisions</b>	<b>273 730</b>	<b>143 640</b>
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables	30 753	56 680
Récupérations sur prêts et créances amorties	-2 976	-2 955
Autres pertes		
<b>Coût du risque</b>	<b>301 507</b>	<b>197 365</b>

**CHARGE D'IMPÔT RECONNUE EN ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL**

(En milliers)	31/12/2025	31/12/2024
Charge d'impôts courants	126 608	78 654
Charge d'impôts différés	58 986	44 574
<b>Charge d'impôts de la période</b>	<b>185 594</b>	<b>123 228</b>

**RÉSULTAT DE BASE ET RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION**

(En milliers)	31/12/2025	31/12/2024
Résultat net part du Groupe	292 837	223 934
Nombre d'actions ordinaires émises	3 196	2 862
<b>Résultat par action en dirhams</b>	<b>92</b>	<b>78</b>

**RÉSULTAT SUR ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES**

(En milliers)	31/12/2025	31/12/2024
Dividendes reçus		
Plus ou moins values sur cession sur actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	-1 506	-3 274
<b>Gains ou pertes nets</b>	<b>-1 506</b>	<b>-3 274</b>

**ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE**

(En milliers)	31/12/2025	31/12/2024
<b>Engagements de financements et de garantie donnés</b>	<b>604</b>	<b>48 022</b>
<b>Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés</b>		
- Crédits documentaires import		
- Acceptations ou engagements de payer		
- Ouvertures de crédit confirmés		
- Engagements de substitution sur émission de titres		
- Engagements irrévocables de crédit-bail		
- Autres engagements de financement donnés		
<b>Engagements de financement en faveur de la clientèle</b>	<b>604</b>	<b>48 022</b>
- Crédits documentaires import		
- Acceptations ou engagements de payer		
- Ouvertures de crédit confirmés		
- Engagements de substitution sur émission de titres		
- Engagements irrévocables de crédit-bail		
- Autres engagements de financement donnés	604	48 022
<b>Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés</b>		
- Crédits documentaires export confirmés		
- Acceptations ou engagements de payer		
- Garanties de crédits données		
- Autres cautions, avals et garanties donnés		
- Engagements en souffrance		
<b>Engagements de garantie d'ordre de la clientèle</b>		
- Garanties de crédits données		
- Cautions et garanties en faveur de l'administration publique		
- Autres cautions et garanties données		
- Engagements en souffrance		
<b>Engagements de financements et de garantie reçus</b>	<b>209 044</b>	<b>203 394</b>
<b>Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés</b>		
- Ouvertures de crédits confirmés		
- Engagements de substitution sur émission de titres		
- Autres engagements de financement reçus		
<b>Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés</b>	<b>208 885</b>	<b>203 235</b>
- Garanties de crédits		
- Autres garanties reçues	208 885	203 235
<b>Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers</b>	<b>159</b>	<b>159</b>
- Garanties de crédits		
- Autres garanties reçues	159	159

TABLEAU DES VARIATIONS DE CAPITAUX PROPRES

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes comptabilisés en capitaux propres recyclables	Gains ou pertes comptabilisés en capitaux propres non recyclables	Les capitaux propres part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total
<b>Capitaux propres clôture 31 Décembre 2024</b>	<b>210 450</b>	<b>1</b>		<b>1 190 232</b>	<b>571</b>				<b>1 401 253</b>
Changement de méthodes comptables									
Autres variations (BADEEL)				-65					-65
<b>Capitaux propres d'ouverture 1<sup>er</sup> janvier 2025</b>	<b>210 450</b>	<b>1</b>		<b>1 190 166</b>	<b>571</b>				<b>1 401 187</b>
Opérations sur capital	31 568			222 235					253 803
Paievements fondés sur des actions									
Opérations sur actions propres									
Dividendes				-105 835					-105 835
<b>Résultat de l'exercice au 31 Décembre 2025</b>				<b>292 837</b>					<b>292 837</b>
Immobilisations corporelles et incorporelles : réévaluations et cessions (D)									
Instruments financiers : variations de juste valeur et transfert en résultat (E)									
Écarts de conversion : variations et transferts en Résultat (F)									
<b>Gains ou pertes latents ou différés (D)+(E)+(F)</b>									
Variation de périmètre									
Autres variations (Actualisation IAS 19)				-133					-133
<b>Capitaux propres clôture 31 Décembre 2025</b>	<b>242 018</b>	<b>1</b>		<b>1 599 270</b>	<b>571</b>				<b>1 841 859</b>

INFORMATIONS RELATIVES AU TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

FLUX DE TRÉSORERIE	31/12/2025	31/12/2024
<b>1 Résultat avant impôts (A)</b>	<b>478 431</b>	<b>347 163</b>
2 +/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	30 103	25 435
3 +/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs des écarts d'acquisition et des autres immobilisations		
4 +/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers		
5 +/- Dotations nettes aux provisions	26 687	12 375
6 +/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence		
7 +/- Perte nette/gain net des activités d'investissement		
8 +/- Produits/charges des activités de financement	-23	
9 +/- Autres mouvements	-13 211	-180 328
<b>10 = Total (2) à (9) des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôt et des autres ajustements (B)</b>	<b>43 557</b>	<b>-142 519</b>
11 +/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédits et assimilés	2 816 157	-587 629
12 +/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-2 832 197	-1 132 294
13 +/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	425 722	1 924 848
14 +/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-982 603	-405 223
15 - Impôts versés	-131 339	-78 752
<b>16 = Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles (Total des éléments 11 à 15) (C)</b>	<b>-704 260</b>	<b>-279 051</b>
<b>17 FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE (Total des éléments A, B et C) (D)</b>	<b>-182 272</b>	<b>-74 407</b>
18 +/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations		
19 +/- Flux liés aux immeubles de placements		
20 +/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-137 136	-264 185
<b>21 FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT (Total des éléments 18 à 20) (E)</b>	<b>-137 136</b>	<b>-264 185</b>
22 +/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	105 835	101 710
23 +/- Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	230 662	225 388
<b>24 FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT (Total des éléments 22 et 23) (F)</b>	<b>336 498</b>	<b>327 098</b>
<b>25 Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie</b>		
<b>26 AUGMENTATION/(DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE (Total des éléments D, E et F)</b>	<b>17 090</b>	<b>-11 494</b>

  

COMPOSITION DE LA TRÉSORERIE		
<b>27 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE</b>	<b>6 376</b>	<b>17 870</b>
28 Caisse, banques centrales, CCP(actif & passif)	6 376	17 870
29 Comptes (actif et passif) et prêts /emprunts à vue auprès des établissements de crédit		
<b>30 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE</b>	<b>23 466</b>	<b>6 376</b>
31 Caisse, banques centrales, CCP(actif & passif)	23 466	6 376
32 Comptes (actif et passif) et prêts /emprunts à vue auprès des établissements de crédit		
<b>33 VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE</b>	<b>17 090</b>	<b>-11 494</b>

VARIATION DES IMPÔTS DIFFÉRÉS AU COURS DE LA PÉRIODE

	31/12/2024	Montants reconnus en résultat	Montants reconnus en capitaux propres	31/12/2025
Impôts différés actifs	57 804	8 548		66 352
Impôts différés passifs	205 793	67 534		273 328
<b>Impôts différés actifs / passifs</b>	<b>-147 989</b>	<b>-58 986</b>		<b>-206 976</b>

ECARTS D'ACQUISITION

	31/12/2024	Augmentation (acquisition)	Diminution (cession)	Perte de valeur de la période	Autres mouvements	31/12/2025
Valeur brute	52 747					52 747
	52 747					52 747
Cumul des pertes de valeur						
<b>Valeur nette</b>	<b>52 747</b>					<b>52 747</b>

PREUVE D'IMPÔTS

	31/12/2025	31/12/2024
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>292 837</b>	<b>223 934</b>
Impôts exigibles (IS)	126 608	78 654
Impôts différés	58 986	44 574
<b>Total charge fiscale consolidée IFRS</b>	<b>185 594</b>	<b>123 228</b>
<b>Résultat de l'ensemble consolidé avant impôts</b>	<b>478 431</b>	<b>347 163</b>
Taux effectif d'impôt (Total charge fiscale retraitée/résultat comptable IFRS retraité avant impôts)	38,79%	35,50%
Montant de différences de taux mère/filiale	17 664	-376
Impôt sur différences temporelles	8 939	-29 887
Effet des autres éléments		-3 243
<b>Charge fiscale recalculée</b>		
<b>Taux d'impôt légal au Maroc</b>	<b>40%</b>	<b>39,25%</b>

## Coopers Audit

83 Avenue Hassan II  
20100 Casablanca  
Maroc

**forvis mazars**  
76, Bd Abdelmoumen  
Résidence Koutoubia,  
7ème étage Casablanca, Maroc

### Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés Exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2025 Audit des états financiers consolidés

#### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société SOFAC S.A et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé du bilan au 31 décembre 2025, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 1 841 859 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 292 837. Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2025, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

#### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Identification et évaluation du risque de crédit sur les opérations à la clientèle	
Risque identifié	Réponse d'audit
<p>Les crédits à la clientèle et les immobilisations données en LOA sont porteurs d'un risque de crédit qui expose le groupe SOFAC à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. Le groupe constitue des provisions destinées à couvrir ce risque.</p> <p>Ces dépréciations sont évaluées sur la base des dispositions de la norme IFRS 9 – Instruments financiers. L'évaluation des pertes de crédit attendues sur les encours à la clientèle requiert l'exercice du jugement notamment pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Déterminer les critères de classement des encours en Bucket 1, Bucket 2 et Bucket 3,</li> <li>- Estimer les pertes attendues en fonction du Bucket,</li> </ul> <p>Les informations qualitatives concernant les modalités d'évaluation et de comptabilisation des pertes de crédit attendues sont détaillées dans la note « Normes et principes comptables appliqués par le Groupe » de l'annexe aux comptes consolidés.</p> <p>Au 31 décembre 2025, le montant total (en brut) des encours de prêts à la clientèle exposés au risque de crédit s'élève à MMAD 21 010 ; le montant total des dépréciations s'élève à KMAD 265.</p> <p>Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation des dépréciations constituent un point clé de l'audit, ces éléments faisant appel au jugement et aux estimations de la direction, en particulier dans le contexte d'incertitude lié à la crise sanitaire.</p>	<p>Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne du groupe SOFAC, et testé les contrôles clés relatifs à l'appréciation du risque de crédit et à l'évaluation des pertes attendues.</p> <p>Nous avons concentré nos travaux sur les crédits à la clientèle et les immobilisations données en LOA les plus significatifs.</p> <p>Concernant le calcul des dépréciations, nous avons notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Étudié la conformité à la norme IFRS 9 mise en œuvre par le groupe,</li> <li>- Pris connaissance du dispositif de gouvernance et des contrôles clés mis en place au niveau du groupe,</li> <li>- vérifié le calcul des dépréciations, sur la base d'un échantillon,</li> <li>- rapproché les données issues des outils de calcul avec la comptabilité,</li> <li>- apprécié le bien fondé des hypothèses utilisées par la Direction, en particulier pour l'estimation des flux futurs de recouvrement, au regard notamment des garanties sur les dossiers de crédit significatifs en Bucket 3.</li> </ul> <p>Nous avons enfin examiné l'information donnée en annexe des comptes consolidés au titre du risque de crédit.</p>

#### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables nationales en vigueur, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

#### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 17 février 2026

#### Les Commissaires aux Comptes

**COOPERS AUDIT MAROC SA**  
Abdellah LAGHCHAOUI  
Associé

**COOPERS AUDIT MAROC**  
Siège Social : 83 Avenue Hassan II  
Casablanca  
Tél: 0522 42 11 90 - Fax: 0522 27 47 34

**FORVIS MAZARS**  
Taha FERDAOUS  
Associé

**forvis mazars**  
76 Bd Abdelmoumen Rés. Koutoubia  
7ème Etage - Casablanca  
Tél: 05 22 42 34 23

## EXTRAITS DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS AU 31/12/2025

### PRÉAMBULE

#### RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards - IFRS) ont été appliquées aux comptes consolidés du Groupe SOFAC à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 avec bilan d'ouverture au 1 janvier 2019, conformément aux prescriptions énoncées par la norme IFRS 1 « Première application des normes d'information financière internationales », et par les autres normes du référentiel IFRS, en tenant compte de la version et des interprétations des normes telles qu'elles ont été adoptées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

#### BASES DE PRÉSENTATION

En l'absence de modèle standard préconisé par le référentiel IFRS, le format des états de synthèse utilisé est conforme au modèle des états de synthèse proposé au chapitre IV du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC).

### PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés du Groupe SOFAC sont établis trimestriellement à partir des comptes individuels de SOFAC SA et des entités sur lesquelles elle exerce un contrôle ou une influence notable.

#### FILIALES

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Le contrôle s'entend comme le fait de détenir le pouvoir sur l'entité, d'être exposé ou de bénéficier de droits sur les rendements variables vu l'implication dans l'entité et enfin, le fait d'avoir la capacité d'influer sur ces rendements à l'égard du pouvoir détenu. Les états financiers des sociétés contrôlées sont consolidés dès que le contrôle devient effectif et jusqu'à ce que ce contrôle cesse. La quote-part du résultat net et de capitaux propres revenant aux tiers vient respectivement en déduction du résultat net et des capitaux propres de l'ensemble consolidé et est présentée sur la ligne « intérêts minoritaires ».

#### PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence ; l'influence notable étant présumée lorsque plus de 20% des droits de vote sont détenus. Selon la méthode de la mise en équivalence, les titres de participation sont comptabilisés au coût, ajusté des modifications post-acquisition dans la quote-part de l'investisseur dans l'entité détenue, et des éventuelles pertes de valeurs de la participation nette. Les pertes d'une entité consolidée selon la méthode de la mise en équivalence qui excèdent la valeur de la participation du groupe dans cette entité ne sont pas comptabilisées, sauf si :

- le groupe a une obligation légale ou implicite de couvrir ces pertes ; ou
- le groupe a effectué des paiements au nom de l'entreprise associée.

Tout excédent du coût d'acquisition sur la quote-part du groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise associée à la date d'acquisition, est comptabilisé en tant que goodwill mais n'est pas présenté au bilan parmi les autres goodwill du Groupe. Ce dernier est, en effet, inclus dans la valeur comptable de la participation mise en équivalence et est testé pour dépréciation dans la valeur comptable totale de la participation. Tout excédent de la quote-part du groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité sur le coût d'acquisition, est comptabilisé immédiatement en résultat.

Les participations dans des entités sur lesquelles le Groupe a cessé d'exercer une influence notable ne sont plus consolidées à partir de cette date et sont évaluées au plus bas de leur valeur d'équivalence à la date de sortie de périmètre ou de leur valeur d'utilité.

#### RETRAITEMENTS DE CONSOLIDATION

Toutes les transactions, ainsi que les actifs et passifs réciproques significatifs entre les sociétés consolidées par intégration globale sont éliminés. Il en est de même pour les résultats internes au Groupe (dividendes, plus-values...). Les résultats des cessions internes réalisées avec les sociétés mises en équivalence sont éliminés dans la limite du pourcentage d'intérêt du Groupe dans ces sociétés.

#### DATE DE CLÔTURE

Toutes les entités du Groupe sont consolidées à partir de comptes annuels au 31 décembre, semestriels au 30 juin ou trimestriels au 31 mars et au 30 septembre.

La liste des entités consolidées par le Groupe à la date de clôture est fournie ci-dessous :

A fin décembre 2025, le périmètre de consolidation du Groupe SOFAC inclut les entités ci-après :

Dénomination sociale	31/12/2025		31/12/2024		Méthode de consolidation
	% Intérêt	% Contrôle	% Intérêt	% Contrôle	
SOFAC	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Consolidante
SOFASSUR	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration globale
SSF	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration globale
BADEEL	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration globale

### MÉTHODES COMPTABLES

#### IFRS 16 « CONTRATS DE LOCATION »

Un contrat de location est un accord par lequel le bailleur cède au preneur pour une période déterminée, le droit d'utilisation d'un actif en échange d'un paiement ou d'une série de paiements.

Deux types de contrat de location sont définis par la norme :

- Un contrat de location-financement qui est un contrat qui transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif ;
- Un contrat de location simple qui est tout contrat de location autre qu'un contrat de location-financement.

Les biens faisant l'objet d'un contrat de location financement sont comptabilisés à l'actif (immobilisation) et au passif (dette financière) à la plus faible valeur entre la juste valeur et la valeur actualisée (au taux d'intérêt effectif) des paiements minimaux du contrat.

L'amortissement du bien est comptabilisé en charges, et les intérêts de la période calculés au taux d'intérêt implicite du contrat.

#### CONTRATS DE LOCATION SOUS IFRS 16

La nouvelle norme IFRS 16 sur les contrats de location, publiée le 13 janvier 2016, est entrée en vigueur dans les comptes des exercices ouverts à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019. IFRS 16 remplace la norme IAS 17, ainsi que les interprétations correspondantes (IFRIC 4 « Déterminer si un accord contient un contrat de location », SIC 15 « Avantages dans les contrats de location simple » et SIC 27 « Évaluation de la substance des transactions impliquant la forme juridique d'un contrat de location »).

Les contrats de location (Location financement et Location simple) sont traités de la même manière. Il en résulte une comptabilisation au bilan de tous les contrats de location :

- d'un Droit d'utilisation sur l'actif loué, comptabilisé à l'actif dans les immobilisations ;
- d'une Dette locative, au titre des loyers et des autres paiements à effectuer pendant la durée de la location.

La nouvelle norme fait la distinction très claire entre la définition d'un contrat de location (le client obtient le contrôle sur l'utilisation d'un actif) et d'un contrat de service (le fournisseur conserve le contrôle de l'utilisation de l'actif).

### Méthode de transition

Pour la transition, le Groupe SOFAC a opté pour l'approche rétrospective modifiée. La méthode implique la prise en compte des frais de location restants dus au 1<sup>er</sup> janvier 2019 et le calcul de la valeur nette des contrats de location en utilisant le taux d'emprunt marginal moyen pondéré (et non le taux d'actualisation implicite dans le contrat). La valeur nette des actifs loués est égale au passif à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

### Exemptions d'utilisation

Le Groupe SOFAC a utilisé les deux exemptions proposées par la norme :

- L'une porte sur les contrats ayant une durée inférieure ou égale à un an ;
- L'autre sur les locations d'actifs de faible valeur (le chiffre cité est de 5 000 USD). Durée et typologie des contrats de location simples retenues :

La durée appliquée dépend de la nature des contrats concernés :

- Location des agences dont la durée appliquée est de 9 ans.
- Location des logiciels et matériels informatiques dont la durée appliquée est celle du contrat.

### JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont évalués à leur juste valeur telle que définie par la norme IFRS 13. Celle-ci correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché, sur le marché principal ou le marché le plus avantageux, à la date d'évaluation. Après la comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont évalués en fonction de leur classification soit au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif (TIE), soit à leur juste valeur telle que définie par IFRS 13. La norme classe les justes valeurs selon trois niveaux en fonction de l'observabilité des données d'entrée utilisées dans l'évaluation.

- **Niveau 1:** justes valeurs correspondant à des cours sur des marchés actifs. Sont présentés en niveau 1 les instruments financiers directement cotés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation. Il s'agit notamment des actions et obligations cotées sur un marché actif.
- **Niveau 2:** justes valeurs évaluées à partir de données directement ou indirectement observables, autres que celles de niveau 1. Sont présentés en niveau 2 les actions et obligations cotées sur un marché considéré comme inactif, ou non cotées sur un marché actif, mais pour lesquelles la juste valeur est déterminée en utilisant une méthode de valorisation couramment utilisée par les intervenants de marché (tels que des méthodes d'actualisation de flux futurs) et fondée sur des données de marché observables;
- **Niveau 3:** justes valeurs pour lesquelles une part significative des paramètres utilisés pour leur détermination ne répond pas aux critères d'observabilité.

### IFRIC 23 « INCERTITUDES RELATIVES AUX TRAITEMENTS FISCAUX »

Cette interprétation clarifie les modalités de comptabilisation et d'évaluation de l'impôt sur les bénéfices lorsqu'une incertitude existe sur le traitement fiscal à appliquer.

Pour la mise en œuvre de cette interprétation, le Groupe a opté pour la méthode rétrospective partielle, en comptabilisant l'effet cumulatif de la première application dans les capitaux propres du bilan d'ouverture.

### INSTRUMENTS FINANCIERS

Méthodologie de classification et d'évaluation des actifs financiers :

Les éléments saillants apportés par la norme consistent en :

- La réduction du nombre de catégories d'actifs : trois au lieu des quatre proposées par IAS 39 (coût amorti, juste valeur par capitaux propres et juste valeur par résultat, qui devient la catégorie par défaut) ;
- La classification selon deux critères : le modèle de gestion et les caractéristiques des flux de trésorerie des actifs financiers considérés. L'établissement détermine le modèle de gestion selon

l'une des trois options définies par la norme :

- Soit percevoir les flux de trésorerie contractuels et garder jusqu'à l'échéance (HTC : Hold To Collect) ;
- Soit percevoir les flux contractuels et vendre l'actif (HTCS : Hold To Collect and Sell) ;
- Soit vendre l'actif (HTS: Held for Sale).

L'établissement doit déterminer si les flux de trésorerie contractuels sont composés uniquement du paiement du principal et des intérêts (« Solely Payment of Principal and Interest « SPPI ») pour comptabiliser les instruments financiers au coût amorti. Dans le cas contraire, ils sont obligatoirement comptabilisés à la juste valeur, ce qui se matérialise par l'intention de vendre un actif, et se traduit par des impacts sur le compte de résultat ou sur les réserves pour des catégories d'actifs spécifiques.

### ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI

Les actifs financiers sont classés au coût amorti si les deux critères suivants sont remplis : le modèle de gestion consiste à détenir l'instrument afin d'en collecter les flux de trésorerie contractuels (« collecte ») et les flux de trésorerie sont uniquement constitués de paiements relatifs au principal et d'intérêts sur le principal.

Les actifs financiers sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, y compris les coûts de transaction directement imputables à l'opération ainsi que les commissions liées à la mise en place des crédits. Ils sont évalués ultérieurement au coût amorti. Ces actifs financiers font également l'objet dès l'origine d'un calcul de dépréciation pour pertes attendues au titre du risque de crédit.

Tous les actifs financiers détenus par le Groupe SOFAC sont évalués au coût amorti.

### DÉPRÉCIATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La norme IFRS 9 remplace le modèle de pertes encourues d'IAS 39 par un modèle unique de dépréciation, prospectif, fondé sur les « pertes attendues ».

Elle concerne les instruments financiers tels que les placements de trésorerie, les prêts et les engagements hors bilan donnés à la clientèle ainsi que les titres et les instruments financiers à la JV par capitaux propres recyclables (JV OCI).

#### La norme IFRS 9 introduit

- Un principe nouveau de provisionnement des encours sains et non sensibles (dépréciation dès l'octroi) ;
- Trois « stages » dans lesquels sont classés les actifs en fonction de leur qualité de crédit. Les modalités de calcul des dépréciations diffèrent d'un stage à un autre ce qui nécessite le suivi de la dégradation significative du risque de crédit depuis la date d'octroi.
- De nouveaux paramètres pour le calcul des provisions :
  - ECL (expected credit loss) « point in time » par opposition à l'expected loss (EL) bâlois "Through the cycle"
  - L'intégration du forward looking : il s'agit d'intégrer les évolutions éventuelles de certains agrégats pertinents (données prospectives) dans l'appréciation de défaut des actifs ou groupes d'actifs.

#### Modèle à 3 stages

Selon la norme IFRS 9, les modalités de calcul des pertes attendues sur les actifs financiers dépendent de la classe ou du niveau de risques à laquelle appartiennent ces actifs. La norme prévoit trois (3) stages distincts selon le niveau de dégradation de risque d'un actif depuis l'origination :

**Stage 1:** loge les actifs financiers sains n'ayant pas connu d'augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale. La dépréciation sur les actifs de cette catégorie correspond à la perte attendue sur un horizon de 12 mois

**Stage 2:** reprend les actifs considérés comme risqués ou dont la qualité de crédit s'est significativement détériorée sans qu'aucune perte de crédit n'ait cependant été observée, pour ces actifs, la dépréciation représentera alors la perte de crédit attendue sur la durée de vie totale du contrat (jusqu'à sa date d'échéance).

**Stage 3:** comprend les actifs dont la qualité s'est significativement détériorée et une perte est observée au point que la recouvrabilité du principal est mise en cause. Comme pour les actifs en stage 2, la dépréciation sera estimée « à maturité ».

### Options de staging retenu par SOFAC

- **Bucket 1:** Aucun impayé;
- **Bucket 2:** 1 et 2 impayés ou Dossier ayant atteint le défaut historiquement et régularisé par la suite;
- **Bucket 3 (défaut):** Les dossiers présentant 3 impayés et plus.

La méthodologie la plus appropriée de calcul des ECL est le cas général. SOFAC dispose de toutes les données historiques sur son portefeuille permettant de calibrer les paramètres du risque (EAD, PD et LGD) et ainsi de calculer les pertes de crédit attendues.

- **La Probabilité de Défaut (PD):** représente le taux de passage en défaut. Elle est issue des matrices de transitions calculées sur l'historique des impayés (mois par mois).
- **La LGD (Loss Given Default):** représente le montant de la perte en cas de défaut. La LGD est calculée à partir des courbes de récupération des créances contentieuses et calibrée pour les créances non contentieuses par un historique de passage en contentieux tenant compte du taux de retour en sain.
- **L'EAD (Exposure At Default):** représente l'exposition en cas de défaut en prenant en considération les remboursements par anticipation. Les remboursements anticipés concernent tout le portefeuille. Ils sont observés et un historique de tous les remboursements anticipés est disponible pour le calcul du taux de remboursement annuel empirique.
- **L'ECL (Expected Credit Loss):** représente la perte de crédit attendue à maturité.

### IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Une immobilisation corporelle est un bien par nature durable détenu par l'entreprise pour être utilisé par elle-même ou loué à des tiers.

Pour l'évaluation d'une immobilisation corporelle, une entité doit choisir une des méthodes suivantes :

**Le modèle du coût amorti** correspond au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeurs. Lorsqu'une immobilisation est composée de plusieurs éléments pouvant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers et possédant des utilisations différentes ou procurant des avantages économiques selon un rythme différent, chacun des composants est amorti de façon systématique sur sa durée d'utilité propre, de manière à refléter le rythme de consommation des avantages économiques.

**Le modèle de la réévaluation** peut être retenu lorsque la juste valeur des immobilisations corporelles peut être déterminée de manière fiable. Le montant comptabilisé dans ce cas correspond à la juste valeur de l'immobilisation à la date de réévaluation diminuée du cumul des amortissements ultérieurs et des pertes de valeur. La fréquence de la réévaluation dépend des fluctuations de la juste valeur des immobilisations. Lorsque la juste valeur d'un actif réévalué diffère significativement de sa valeur comptable, une nouvelle réévaluation est nécessaire.

**La juste valeur:** correspond au prix qui serait perçu à l'occasion de la vente d'un actif ou le prix qui serait payé pour transférer une dette, dans le cadre d'une opération conclue à des conditions normales par des intervenants de marché, à la date de l'évaluation.

**La valeur résiduelle :** correspond au prix actuel de l'actif en tenant compte de l'âge et de l'état prévisible de l'immobilisation à la fin de sa durée d'utilité.

**La durée d'utilité:** désigne la période pendant laquelle l'entité s'attend à utiliser un actif. L'amortissement débute quand cet actif est disponible pour être utilisé. Par conséquent, l'amortissement cesse quand l'actif est sorti du bilan. La base amortissable correspond au coût de l'actif (ou montant réévalué) diminué de sa valeur résiduelle.

Pour les besoins de la FTA (First Time Adoption), le groupe SOFAC a opté pour la réévaluation à la juste valeur pour les terrains et immeubles d'exploitation et pour l'application de l'approche par composants pour les mobiliers et matériels. Les immobilisations concernées par les retraitements en FTA se présentent comme suit :

Catégorie	Libellé	Nature de la valeur retenue
Immeuble d'exploitation	Siège SOFAC	Réévaluation
Immeuble d'exploitation	Agence RABAT	Réévaluation

Pour les évaluations ultérieures (post-FTA), les immobilisations corporelles sont évaluées selon le modèle du coût amorti calculé sur la base de ce qui suit.

Catégorie	Composants	Durée d'utilité
<b>Catégorie A</b>	Gros œuvre, terrassement	<b>50 ans</b>
<b>Catégorie B</b>	Façade, menuiserie, revêtements et aménagements extérieurs, faux plafond	<b>30 ans</b>
<b>Catégorie C</b>	Étanchéité, électricité, précâblage	<b>15 ans</b>
<b>Catégorie D</b>	Ascenseurs, plomberie et sanitaire, climatisation, réseau téléphonique	<b>10 ans</b>

Type	Durée en social	Durée utilité IFRS
<b>Matériel roulant</b>	5 ans	5 ans
<b>Matériel informatique</b>	Entre 5 et 10 ans	Entre 5 et 10 ans
<b>Matériel de bureau</b>	5 ans	5 ans
<b>Mobilier de bureau</b>	Entre 5 et 10 ans	10 ans
<b>Autres matériel et mobilier</b>	5 ans	5 ans

### IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au coût d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises dont la durée d'utilité est définie sont amorties linéairement en fonction de leur propre durée d'utilité dès leur mise en service.

Les éléments comptabilisés en immobilisations incorporelles portent essentiellement sur les logiciels acquis. Les logiciels acquis sont comptabilisés à leur coût d'acquisition diminué des amortissements ou des dépréciations constatées depuis leur date d'acquisition.

### COMPTES DE RÉGULARISATION ET AUTRES ACTIFS ET PASSIFS

#### Comptes de régularisation et autres actifs

Les comptes de régularisation comprennent, notamment, les comptes de règlement et d'encaissement relatifs aux opérations sur titres, les charges constatées d'avance et les produits à recevoir. Les autres actifs comprennent, notamment, les créances sur le personnel, les créances sur les organismes sociaux, les sommes dues par l'Etat (hors actifs d'impôt exigible et différé), les valeurs et emplois divers et les comptes de débiteurs divers qui ne figurent pas dans les autres postes de l'actif.

#### Comptes de régularisation et autres passifs

Les comptes de régularisation comprennent, notamment, les comptes de règlement et d'encaissement relatifs aux opérations sur titres, produits constatés d'avance et charges à payer. Les autres passifs comprennent, notamment, les dettes envers le personnel, les dettes envers les organismes sociaux, les sommes dues à l'Etat (hors passifs d'impôt exigible et différé) et les comptes de créditeurs divers qui ne figurent pas dans les autres postes du passif.

### ACTIFS ET PASSIFS ÉVENTUELS

#### Actifs éventuels

Un actif éventuel est un actif potentiel résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance (ou non) d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle du Groupe. Les actifs éventuels ne sont pas comptabilisés par le Groupe SOFAC mais font l'objet d'une communication de cette éventualité d'entrée d'avantages économiques, lorsque leur montant est significatif.

#### Passifs éventuels

Un passif éventuel est :

- Une obligation potentielle résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance (ou non) d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entité ;

ou

- Une obligation actuelle résultant d'événements passés mais qui n'est pas comptabilisée car :
- Il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation ;

ou

- Le montant de l'obligation ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés (sauf dans le cadre d'un regroupement d'entreprise conformément à la norme IFRS 3) mais font l'objet d'une communication en notes annexes lorsque leur montant est significatif.

### AVANTAGES AU PERSONNEL

Le Groupe SOFAC dispose d'une police d'assurance maladie pour le compte du personnel Actif Permanent et des retraités. Les retraités bénéficient gratuitement de la couverture maladie post emploi.

Cette couverture maladie est viagère pour l'ensemble des retraités. En outre, les conjoints et les ayants droit bénéficient de la couverture médicale tant que l'ouvrant droit (i.e. le retraité) est en vie. En cas de décès de ce dernier, ils ne sont plus couverts par le contrat.

Sur la base de notre analyse, l'assistance médicale postérieure à l'emploi est classée comme un régime d'avantages à prestations définies au sens de la norme IAS 19 qui doit être évalué et comptabilisé.

### IMPÔTS DIFFÉRÉS

La norme IAS 12 impose la comptabilisation d'impôts différés pour l'ensemble des différences temporelles existantes entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et des passifs du bilan, à l'exception des goodwill.

Les taux d'impôt retenus sont ceux dont l'application est attendue lors de la réalisation de l'actif ou du passif dans la mesure où ces taux ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture de l'exercice. Le montant d'impôts différés est déterminé au niveau de chaque entité fiscale.

Les actifs d'impôts relatifs aux différences temporelles et aux reports déficitaires ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable qu'un profit taxable futur déterminé avec suffisamment de précision soit dégagé au niveau de l'entité fiscale.

Les impôts exigibles et/ou différés sont comptabilisés au compte de résultat de la période sauf s'ils sont générés par une transaction ou un événement comptabilisé directement en capitaux propres.

Le calcul des impôts différés ne fait pas l'objet d'une actualisation.

### PROVISIONS

Le Groupe comptabilise une provision dès lors qu'il existe une obligation actuelle juridique ou implicite envers un tiers qui se traduira par une sortie de ressources, sans contrepartie attendue, nécessaire pour éteindre cette obligation et pouvant être estimée de façon fiable.

Les montants comptabilisés sont actualisés lorsque l'effet du passage du temps est significatif. Cet effet est comptabilisé en résultat financier.

Les passifs éventuels hors regroupement d'entreprises ne sont pas comptabilisés. Toutefois, il y a lieu de les mentionner en annexes s'ils sont significatifs.

### JUGEMENTS UTILISÉS DANS LA PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

La préparation des états financiers du Groupe exige du management la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations qui se traduisent dans la détermination des produits et des charges comme dans l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans la confection des notes annexes qui leur sont rattachées.

Le Groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les montants qui figurent dans ses futurs états financiers consolidés sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses.

Les principales estimations significatives faites par le Groupe portent notamment sur les éléments ci-après :

- Le calcul des pertes de crédit attendues avec plus particulièrement l'évaluation du critère d'augmentation significative du risque de crédit, les modèles et hypothèses utilisés pour la mesure des pertes de crédit attendues, la détermination des différents scénarios économiques et de leur pondération ;
- L'usage de modèles internes pour le calcul de la valeur de marché des instruments financiers non cotés sur un marché actif ;
- Des tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels (goodwill principalement) ;
- Des provisions pour risque et charges entrant dans le champ d'application de la norme IAS 37.

## DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES

Conformément aux exigences réglementaires en vigueur, Sofac a procédé à la formalisation de politiques et chartes des risques qui fixent, pour l'ensemble des risques auxquels la société est exposée, les règles et bonnes pratiques de gestion à respecter à chaque étape des processus de décision et de gestion à savoir, l'identification, la mesure, la maîtrise et le contrôle. Ces politiques et chartes sont régulièrement mises à jour et font l'objet de validation par les plus hautes instances de la société.

### RISQUE DE CRÉDIT

#### a- Politique de gestion du risque de crédit

Le **Risque de Crédit** est le risque de non-remboursement par des clients de leurs engagements envers la société, partiellement ou en intégralité, dans les délais et dans les conditions convenues, et qui pourrait entraîner une perte financière pour ladite société. C'est la catégorie de risque à laquelle la société est la plus exposée, qui peut être corrélée à d'autres catégories de risque et s'étend par nature au risque de concentration.

Sofac a mis en place une politique de gestion du risque de crédit. Elle a pour but de fournir, aux différentes entités de la société, des principes applicables à leurs activités, dès lors qu'elles sont susceptibles de générer un **Risque de Crédit** ou de contrepartie pour compte propre.

#### b- Comitologie

Des Comités sont tenus régulièrement afin d'assurer le pilotage et le suivi des travaux liés à l'activité. Il s'agit notamment du :

- **Comité des Risques** : assiste le Conseil d'Administration en matière de stratégie, de gestion et de surveillance des risques auxquels l'établissement est exposé
- **Comité Risque de crédit** : désigne des comités de crédit, valide les règles d'octroi et le manuel d'acceptation, valide les seuils d'acceptation par les grilles de scoring, valide les grilles de délégation de pouvoirs, suit périodiquement les indicateurs de risque.

#### c- Structuration des opérations de crédit

Chaque opération de crédit doit être structurée selon les procédures en place et elle doit avoir :

- Un objet économique avéré ;
- Une maturité en conformité avec l'objet du crédit ;
- Un revenu en adéquation avec le risque pris par la société. La tarification doit être en adéquation avec le niveau de **Risque de Crédit** des contreparties ;
- Une sécurité évidente par la capacité de remboursement de la contrepartie ;
- Une garantie ou sûreté pour conforter la position de la société à travers au moins un contrat de crédit.

#### d- Scoring

Le scoring est un modèle statistique développé sur la base du comportement historique des clients, sur au moins 3 ans, à travers une régression logistique pour prédire le défaut des clients futurs.

Le scoring des demandes émanant des contreparties joue un rôle primordial dans l'appréciation du degré de **Risque de Crédit** du portefeuille des engagements de Sofac et par la suite dans la prise de décision.

Pour la clientèle de Sofac, les décisions d'octroi sont prises sur la base d'un système de scoring spécifique et complété par des règles d'octroi relatives à chaque type de produit et chaque catégorie de clientèle.

Le pilotage du processus de mise en œuvre et de la validation du système de scoring incombe à l'entité **Risque de Crédit** qui assure le maintien de ce dispositif.

L'entité **Risque de Crédit** assure la surveillance de la qualité du scoring semestriellement à travers des reportings spécifiques mesurant la **stabilité** et la **performance** du score.

#### e- Surveillance des risques – contrôles a priori

Avant tout déblocage de crédit, une série de contrôle est systématiquement réalisée :

- Contrôle des données du dossier de crédit ;
- Contrôle du respect du niveau de délégation ;

- Contrôle de la conformité de la documentation juridique ;
- Contrôle des données saisies au niveau du système d'information ;
- Contrôle du respect des limites de concentration.

#### f- Surveillance du portefeuille des engagements

La **surveillance du portefeuille des engagements** se fait par le biais de plusieurs indicateurs, tant au niveau du risque à l'octroi qu'au niveau du risque en cours de vie des dossiers.

Les **analyses multicritères du portefeuille des engagements** sont un contrôle a posteriori qui consistent à identifier et à suivre l'ensemble des engagements de la société selon plusieurs axes d'analyse dont notamment : les produits, les maturités, les clients, les groupes d'affaires, les segments de clientèle, les règles d'octroi, les catégories de créances (saines et en souffrance), les secteurs d'activité, les agences, les zones géographiques, les types de sûreté, etc.

#### g- Limites de concentration

Les engagements de SOFAC sont maintenus dans les limites globales, dites limites de concentration, fixées dans le respect de la réglementation. Ces limites sont revues, autant que nécessaire en tenant compte notamment du niveau des fonds propres de la société et de chacune de ses entités, et sont validées par le Comité **Risque de Crédit**.

#### h- Délégation de pouvoirs

Ce principe régit l'octroi de nouveaux prêts et le renouvellement des crédits. A partir d'un seuil d'encours client et pour les demandes non acceptées systématiquement, au moins deux personnes, dont impérativement une de l'entité **Risque de Crédit**, doit approuver ces demandes.

La prise de décision est basée sur le principe de la délégation individuelle du pouvoir d'approbation. L'autorité d'approbation est accordée à des individus - intuitu personae - sur la base de leur expérience, jugement, compétence et formation professionnelle.

### RISQUE OPÉRATIONNEL

Conformément à la réglementation en vigueur, Sofac définit le risque opérationnel comme étant le « risque de perte résultant de carences ou de défaillances inhérentes aux procédures, au personnel et aux systèmes internes ou à des événements extérieurs ». Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation.

#### a- Processus de gestion du risque opérationnel

Le processus de gestion des risques opérationnels au sein de Sofac est composé de méthodologies et pratiques liées aux activités d'identification, d'évaluation, de suivi et de traitement des risques opérationnels.

#### ➤ Identification des risques :

L'identification des risques opérationnels liés à l'activité de l'établissement a pour objectif de recenser l'ensemble des défaillances (avérées / potentielles) pouvant avoir une incidence sur le fonctionnement de ses processus, et par conséquent empêcher l'atteinte de ses objectifs.

Un risque se caractérise par une ou plusieurs causes génériques (Déclencheur(s) de l'évènement de risque), une catégorie d'évènement bâloise et une ou plusieurs conséquences.

#### ➤ Évaluation des risques :

La gravité d'un risque se mesure selon deux paramètres :

- Le niveau de fréquence ;
- Le niveau d'impact du risque (la sévérité)

La connaissance de ces deux paramètres permet de positionner les risques sur une matrice « Fréquence x Impact » et de classer les risques selon une échelle de gravité.

#### ➤ Indicateurs de suivi des risques :

Les indicateurs de suivi des risques (Key Risk Indicators : KRI) offrent une vision instantanée des modifications de l'environnement de risque et de contrôle interne, pouvant avoir un impact sur le profil de risque de la société.

L'objectif consiste, pour chaque processus ou ensemble de processus, à déterminer ce qui peut renforcer l'occurrence d'un événement de pertes, c'est-à-dire les sources potentielles à l'origine d'une dégradation du profil de risque de la société.

Ces indicateurs comportent généralement des seuils, dont le dépassement déclenche la mise en œuvre d'actions préventives.

#### ➔ Mécanisme de couverture des risques :

Une bonne maîtrise du risque opérationnel dans la société nécessite, outre une bonne mesure du niveau de risque, la mise en place et le suivi de dispositifs visant à prévenir ou à atténuer le risque opérationnel.

Il existe 4 types de mécanismes de couverture du risque opérationnel :

- ➔ Les mesures de prévention sur les occurrences, qui visent à agir sur la diminution de la fréquence d'occurrence des risques ;
- ➔ Les mesures de prévention sur les impacts, qui visent à agir sur l'atténuation de l'impact financier, en cas de survenance de la défaillance ;
- ➔ Les mesures de contrôle qui visent à anticiper la survenance d'un risque ou à en éviter sa propagation à la défaillance ;
- ➔ Les assurances qui permettent de diminuer l'impact financier d'une défaillance.

#### ➔ Collecte des incidents :

Un incident correspond à la survenance effective d'un risque au sein de la société. Il peut provoquer :

- ➔ Une ou plusieurs pertes opérationnelles ;
- ➔ Un incident sans impact financier, i.e. « quasi-perte » ;
- ➔ À la fois une (ou des) perte(s) ainsi que des impacts non financiers.

Un incident doit nécessairement être relié à un risque. Si ce n'est pas possible, il est nécessaire de mettre à jour la cartographie des risques afin que cette dernière reflète au mieux la réalité des risques encourus par la société.

#### b- Comitologie

A travers le Comité des Risques, le Conseil d'Administration approuve le dispositif d'identification et de gestion des Risques Opérationnels (RO), sa stratégie, ses orientations, sa politique, et ses principes.

A cet égard, le Comité des Risques est chargé de ce qui suit :

- ➔ Examiner la Stratégie de gestion du risque Opérationnel et formuler des recommandations à l'organe d'administration à ce sujet ;
- ➔ Passer en revue, au moins une fois par an, la politique de gestion du risque opérationnel et le dispositif d'appétence pour le risque de l'établissement ;
- ➔ Evaluer la qualité et la pertinence du dispositif d'identification, de mesure et d'atténuation des risques opérationnels encourus par l'établissement ;
- ➔ Fournir à l'organe d'administration des avis sur l'appétence au risque actuel et futur ;
- ➔ Surveiller la mise en œuvre, par l'organe de direction, de la déclaration d'appétence au risque ;
- ➔ S'assurer de l'efficacité du processus d'adéquation des fonds propres internes destinés à couvrir les risques opérationnels, tenant compte de l'appétence au risque définie par le conseil d'administration.

#### c- Plan de continuité d'activité

L'entreprise ne peut empêcher la survenance de certains risques exogènes et endogènes, tels que les inondations et les attaques virales, mais elle peut à défaut en limiter les impacts. C'est alors qu'intervient notamment le plan de continuité d'activité PCA.

Ce plan est défini par le comité de Bâle comme étant « l'ensemble des mesures visant à assurer, selon divers scénarii de crises, y compris face à des chocs extrêmes, le maintien, le cas échéant de façon temporaire selon un mode dégradé, des prestations de services essentielles de l'entreprise puis la reprise planifiée des activités ».

A Sofac, l'élaboration du plan de continuité répond à la nécessité :

- ➔ D'identifier les processus vitaux de l'entreprise ;
- ➔ D'analyser les risques de rupture de service ;
- ➔ D'évaluer les conséquences ;
- ➔ De prévoir les actions et les moyens pour assurer dans les meilleures conditions possibles la continuité de l'activité en cas d'indisponibilité ou de perturbation totale ou partielle des processus de l'entreprise.

#### RISQUES DE TAUX ET DE LIQUIDITÉ – ALM

##### a- Evaluation du risque de liquidité

L'identification et la quantification du risque de liquidité permet de se prémunir contre le risque de défaillance des engagements émis.

Sofac procède au calcul des impasses de liquidité, découlant de la différence entre les flux des emplois et ressources tout au long de leur durée d'amortissement. L'objectif est d'estimer les gaps de liquidité et les besoins de refinancement en complément du suivi des flux de trésorerie à court terme.

Le calcul des gaps de liquidité (encours des ressources moins encours des emplois) est établi sur chaque maturité (1 mois, 2 mois, 3 mois, 6 mois, 1an, 2 ans...10 ans), il est obtenu en utilisant les tableaux d'amortissement des contrats de prêts pour les postes contractuels, et des règles d'écoulement de la liquidité pour les autres postes non contractuels.

##### b- Evaluation du Risque de taux

Le risque de taux est le risque de perte financière encouru en cas de variation des taux d'intérêt du fait de l'ensemble des opérations de bilan. Il traduit l'incertitude sur les résultats financiers induits par l'exposition aux variations de la courbe des taux.

SOFAC procède au calcul de l'impasse de taux représentant la différence entre les emplois et ressources à taux fixes, ventilée par bande d'échéances. Ces gaps sont ensuite actualisés.

La différence entre cette VAN calculée avec les taux actuels et la VAN calculée avec ces taux +100 pb et +200 pb permet de déduire la sensibilité du bilan aux variations des taux.

##### c- Couverture des gaps de taux et de liquidité.

Le Comité ALM décide, en cas de besoin, des mesures à prendre afin d'atténuer les gaps de taux fixe et les gaps de liquidité et de respecter les limites ALM, par le recours aux instruments de financement spécifiques, ou des révisions concernant les lignes de crédit ouvertes par l'établissement.

##### d- Le suivi des risques de taux et de liquidité

Le suivi des risques de taux et de liquidité est assuré par le Comité ALM, à travers un reporting trimestriel. Ce suivi est renforcé par des limites d'exposition à ces risques. Les données risques sont agrégées trimestriellement afin que les organes de gouvernance puissent disposer d'une vue globale de l'ensemble des risques de taux d'intérêt et de liquidité de SOFAC. Ces données sont présentées au Comité ALM et au Comité des Risques.

BILAN ACTIF (En milliers)	31/12/2025	31/12/2024
<b>1. Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux</b>	<b>23 459</b>	<b>6 363</b>
<b>2. Créances sur les établissements de crédit et assimilés</b>	<b>130 831</b>	<b>24 269</b>
. A vue	130 831	24 269
. A terme		
<b>3. Créances sur la clientèle</b>	<b>9 167 943</b>	<b>7 611 898</b>
. Crédits de trésorerie et à la consommation	8 582 874	7 139 643
. Crédits à l'équipement		
. Crédits immobiliers		
. Autres crédits	585 069	472 256
<b>4. Créances acquises par affacturage</b>		
<b>5. Titres de transaction et de placement</b>	<b>498 815</b>	<b>500 135</b>
. Bons du Trésor et valeurs assimilées		
. Autres titres de créance	498 815	500 135
. Titres de propriété		
<b>6. Autres actifs</b>	<b>1 743 555</b>	<b>1 008 243</b>
<b>7. Titres d'investissement</b>		
. Bons du Trésor et valeurs assimilées		
. Autres titres de créance		
<b>8. Titres de participation et emplois assimilés</b>	<b>96 385</b>	<b>80 292</b>
<b>9. Créances subordonnées</b>		
<b>10. Immobilisations données en crédit-bail et en location</b>	<b>13 586 065</b>	<b>9 936 577</b>
<b>11. Immobilisations incorporelles</b>	<b>52 347</b>	<b>39 900</b>
<b>12. Immobilisations corporelles</b>	<b>70 607</b>	<b>62 446</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>25 370 007</b>	<b>19 270 123</b>

BILAN PASSIF (En milliers)	31/12/2025	31/12/2024
<b>1. Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux</b>		
<b>2. Dettes envers les établissements de crédit et assimilés</b>	<b>8 738 270</b>	<b>5 893 662</b>
. A vue	916 072	618 988
. A terme	7 822 198	5 274 673
<b>3. Dépôts de la clientèle</b>	<b>6 780 828</b>	<b>4 852 102</b>
. Comptes à vue créditeurs		
. Comptes d'épargne		
. Dépôts à terme		
. Autres comptes créditeurs	6 780 828	4 852 102
<b>4. Titres de créance émis</b>	<b>5 753 958</b>	<b>5 289 845</b>
. Titres de créance négociables émis	5 753 958	5 289 845
. Emprunts obligataires émis		
. Autres titres de créance émis		
<b>5. Autres passifs</b>	<b>2 158 959</b>	<b>1 870 306</b>
<b>6. Provisions pour risques et charges</b>	<b>93 719</b>	<b>83 574</b>
<b>7. Provisions réglementées</b>		
<b>8. Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie</b>		
<b>9. Dettes subordonnées</b>	<b>512 205</b>	<b>281 543</b>
<b>10. Ecarts de réévaluation</b>		
<b>11. Réserves et primes liées au capital</b>	<b>481 890</b>	<b>259 655</b>
<b>12. Capital</b>	<b>242 018</b>	<b>210 450</b>
<b>13. Actionnaires. Capital non versé (-)</b>		
<b>14. Report à nouveau (+/-)</b>	<b>423 152</b>	<b>368 637</b>
<b>15. Résultats nets en instance d'affectation (+/-)</b>		
<b>16. Résultat net de l'exercice (+/-)</b>	<b>185 009</b>	<b>160 350</b>
<b>Total du Passif</b>	<b>25 370 007</b>	<b>19 270 123</b>

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2025	31/12/2025	31/12/2024
(En milliers)		
<b>I. PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>4 193 600</b>	<b>3 171 725</b>
1. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit		
2. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	873 422	755 337
3. Intérêts et produits assimilés sur titres de créance		
4. Produits sur titres de propriété	57 867	44 363
5. Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	3 029 828	2 173 464
6. Commissions sur prestations de service	142 271	119 144
7. Autres produits bancaires	90 212	79 417
<b>II. CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>3 189 495</b>	<b>2 378 622</b>
8. Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de Crédit	351 256	287 805
9. Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle		
10. Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	217 368	158 742
11. Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	2 575 170	1 900 245
12. Autres charges bancaires	45 701	31 829
<b>III. PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>1 004 105</b>	<b>793 103</b>
13. Produits d'exploitation non bancaire	1 222	1 354
14. Charges d'exploitation non bancaire	1	
<b>IV. CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION</b>	<b>486 153</b>	<b>392 908</b>
15. Charges de personnel	144 118	130 314
16. Impôts et taxes	2 340	1 764
17. Charges externes	319 357	245 539
18. Autres charges générales d'exploitation	3 861	5 136
19. Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	16 476	10 155
<b>V. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRECOURVABLES</b>	<b>459 885</b>	<b>408 774</b>
20. Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	420 434	329 514
21. Pertes sur créances irrécouvrables	27 951	63 646
22. Autres dotations aux provisions	11 499	15 613
<b>VI. REPRISSES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES</b>	<b>238 996</b>	<b>271 370</b>
23. Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	234 667	245 674
24. Récupérations sur créances amorties	2 976	2 955
25. Autres reprises de provisions	1 354	22 741
<b>VII. RESULTAT COURANT</b>	<b>298 285</b>	<b>264 146</b>
26. Produits non courants	17	76
27. Charges non courantes	10 325	28 945
<b>VIII. RESULTAT AVANT IMPÔTS</b>	<b>287 977</b>	<b>235 277</b>
28. Impôts sur les résultats	102 968	74 927
<b>IX. RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>185 009</b>	<b>160 350</b>
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>4 433 835</b>	<b>3 444 526</b>
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>4 248 827</b>	<b>3 284 175</b>
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>185 009</b>	<b>160 350</b>

ETAT DES SOLDES DE GESTION du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2025	31/12/2025	31/12/2024
(En milliers)		
<b>I - TABLEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS</b>		
1.(+) Intérêts et produits assimilés	873 422	755 337
2.(-) Intérêts et charges assimilées	568 625	446 548
<b>Marge d'intérêt</b>	<b>304 797</b>	<b>308 790</b>
3.(+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	3 029 828	2 173 464
4.(-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	2 575 170	1 900 245
<b>Résultat des opérations de crédit-bail et de location</b>	<b>454 659</b>	<b>273 219</b>
5.(+) Commissions perçues	142 271	119 144
6.(-) Commissions servies	41 241	26 140
<b>Marge sur commissions</b>	<b>101 030</b>	<b>93 003</b>
7.(+) Résultat des opérations sur titres de transaction	-2 987	-3 737
8.(+) Résultat des opérations sur titres de placement		
9.(+) Résultat des opérations de change	-60	-22
10.(+) Résultat des opérations sur produits dérivés		
<b>Résultat des opérations de marché</b>	<b>-3 047</b>	<b>-3 760</b>
11.(+) Divers autres produits bancaires	148 056	123 496
12.(-) Diverses autres charges bancaires	1 390	1 645
<b>PRODUIT NET BANCAIRE (*)</b>	<b>1 004 105</b>	<b>793 103</b>
13.(+) Résultat des opérations sur immobilisations financières		
14.(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	1 222	1 354
15.(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	1	
16.(-) Charges générales d'exploitation	486 153	392 908
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>519 173</b>	<b>401 549</b>
17.(+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	210 743	144 531
18.(+) Autres dotations nettes de reprises aux provisions	10 145	-7 128
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>298 285</b>	<b>264 146</b>
<b>RESULTAT NON COURANT</b>	<b>-10 308</b>	<b>-28 869</b>
19.(-) Impôts sur les résultats	102 968	74 927
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>185 009</b>	<b>160 350</b>
	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
<b>II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT</b>		
<b>(+) RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>185 009</b>	<b>160 350</b>
20.(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	16 476	10 155
21.(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières		
22.(+) Dotations aux provisions pour risques généraux		
23.(+) Dotations aux provisions réglementées		
24.(+) Dotations non courantes		
25.(-) Reprises de provisions		
26.(-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	251	643
27.(+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	1	
28.(-) Plus-values de cession des immobilisations financières		
29.(+) Moins-values de cession des immobilisations financières		
30.(-) Reprises de subventions d'investissement reçues		
<b>(+) CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>201 234</b>	<b>169 862</b>
31.(-) Bénéfices distribués	105 835	99 985
<b>(+) AUTOFINANCEMENT</b>	<b>95 399</b>	<b>69 878</b>

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2025		
(En milliers)	31/12/2025	31/12/2024
1. (+) Produits d'exploitation bancaire perçus	4 135 733	3 127 362
2. (+) Récupérations sur créances amorties	2 976	2 955
3. (+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	987	786
4. (-) Charges d'exploitation bancaire versées	3 189 495	2 378 622
5. (-) Charges d'exploitation non bancaire versées	10 326	28 945
6. (-) Charges générales d'exploitation versées	469 677	382 753
7. (-) Impôts sur les résultats versés	102 968	74 927
<b>I. Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges</b>	<b>367 230</b>	<b>265 858</b>
<b>Variation des :</b>		
8. (+) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-106 562	2 834
9. (+) Créances sur la clientèle	-1 769 763	-1 036 701
10. (+) Titres de transaction et de placement	-14 773	-10 678
11. (+) Autres actifs	-735 312	-173 214
12. (+) Immobilisations données en crédit-bail et en location	-3 649 488	-2 146 049
13. (+) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	2 844 608	-644 048
14. (+) Dépôts de la clientèle	1 928 726	1 263 580
15. (+) Titres de créance émis	464 113	1 952 227
16. (+) Autres passifs	288 653	372 603
<b>II. Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation</b>	<b>-749 798</b>	<b>-419 447</b>
<b>III. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION (I+II)</b>		
17. (+) Produit des cessions d'immobilisations financières		
18. (+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	251	643
19. (-) Acquisition d'immobilisations financières		
20. (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	37 084	28 326
21. (+) Intérêts perçus		
22. (+) Dividendes perçus	57 867	44 363
<b>IV. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>21 034</b>	<b>16 680</b>
23. (+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
24. (+) Emission de dettes subordonnées		
25. (+) Emission d'actions	253 803	
26. (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés		
27. (-) Intérêts versés	230 662	225 388
28. (-) Dividendes versés	105 835	99 985
<b>V. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>	<b>378 630</b>	<b>125 403</b>
<b>VI. VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE (III+ IV +V)</b>	<b>17 096</b>	<b>-11 507</b>
<b>VII. TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>6 362</b>	<b>17 869</b>
<b>VIII. TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>23 458</b>	<b>6 362</b>

HORS BILAN du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2025		
(En milliers)	31/12/2025	31/12/2024
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>604</b>	<b>48 022</b>
1. Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
2. Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	604	48 022
3. Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		
4. Engagements de garantie d'ordre de la clientèle		
5. Titres achetés à réméré		
6. Autres titres à livrer		
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>209 044</b>	<b>203 394</b>
7. Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		
8. Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	208 885	203 235
9. Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	159	159
10. Titres vendus à réméré		
11. Autres titres à recevoir		

PRINCIPALES MÉTHODES D'ÉVALUATION APPLIQUÉES	
<b>A1.1 PRÉSENTATION DES ETATS DE SYNTHÈSE</b>	Les états de synthèse de l'exercice clos le 31 Décembre 2025 ont été établis conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC).
<b>A1.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES</b>	Les immobilisations figurent au bilan à leur valeur d'acquisition, corrigée des amortissements cumulés, calculés sur la durée de vie estimée des actifs concernés, selon le mode linéaire. Les taux d'amortissement pratiqués sont en conformité avec les taux fiscalement admis.
<b>A1.3 CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE ET PROVISIONS POUR DÉPRECIATION</b>	
<b>A1.3.1 Crédits à la clientèle</b>	Les créances sur la clientèle figurent au bilan pour leur Encours Hors Agios à Echoir.
<b>A1.3.2 Immobilisations données en Location avec Option d'Achat (LOA)</b>	Les immobilisations données en LOA sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition Hors Taxe et leur amortissement est pris en charge par la société selon le mode linéaire en fonction de la durée du contrat de LOA conformément à la législation fiscale.
<b>A1.3.3 Créances en souffrance et leur provisionnement</b>	Les créances en souffrance sont classées conformément aux règles de classification définies dans la circulaire n°: 19/G/2002. Pour le crédit classique, ces créances sont constituées des Impayés (Capital & Agios), Frais et Capital restant dû. Pour la LOA, ces créances sont constituées des Impayés (Capital & Agios), Frais et valeur nette comptable Par application des règles de Bank Al-Maghrib (Circulaire n°19/G/2002), les créances en souffrance sont provisionnées après déduction des quotités de garantie admises, à hauteur de : - 20 % pour les créances pré-douteuses. - 50 % pour les créances douteuses. - 100 % pour les créances compromises
<b>A1.4 LES DETTES</b>	Les dettes sont évaluées au nominal. Elles comprennent essentiellement les emprunts bancaires

CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS (En milliers)						
CRÉANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Établissements de crédit à l'étranger	Total au 31/12/2025	Total au 31/12/2024
<b>COMPTES ORDINAIRES DÉBITEURS</b>	<b>18 353</b>	<b>130 831</b>			<b>149 184</b>	<b>24 756</b>
<b>VALEURS REÇUES EN PENSION</b>						
- au jour le jour						
- à terme						
<b>PRÊTS DE TRÉSORERIE</b>						
- au jour le jour						
- à terme						
<b>PRÊTS FINANCIERS</b>						
<b>AUTRES CRÉANCES</b>						
<b>INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR</b>						
<b>CRÉANCES EN SOUFFRANCE</b>						
<b>TOTAL</b>	<b>18 353</b>	<b>130 831</b>			<b>149 184</b>	<b>24 756</b>

CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE (En milliers)						
CRÉANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2025	Total 31/12/2024
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
<b>CRÉDITS DE TRÉSORERIE</b>						
- Comptes à vue débiteurs						
- Créances commerciales sur le Maroc						
- Crédits à l'exportation						
- Autres crédits de trésorerie						
<b>CRÉDITS À LA CONSOMMATION</b>				<b>8 582 874</b>	<b>8 582 874</b>	<b>7 139 643</b>
<b>CRÉDITS À L'ÉQUIPEMENT</b>						
<b>CRÉDITS IMMOBILIERS</b>						
<b>AUTRES CRÉDITS</b>						
<b>CRÉANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE</b>						
<b>INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR</b>						
<b>CRÉANCES EN SOUFFRANCE</b>				<b>1 763 802</b>	<b>1 763 802</b>	<b>1 487 924</b>
- Créances pré-douteuses				326 022	326 022	295 232
- Créances douteuses				47 444	47 444	45 617
- Créances compromises				1 390 336	1 390 336	1 147 074
<b>PROVISIONS SUR CRÉANCES EN SOUFFRANCE</b>				<b>1 178 733</b>	<b>1 178 733</b>	<b>1 015 668</b>
<b>TOTAL</b>				<b>9 167 943</b>	<b>9 167 943</b>	<b>7 611 898</b>

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATÉGORIE D'EMETTEUR (En milliers)

TITRES	Etablissements de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Emetteurs privés		Total 31/12/2025	Total 31/12/2024
			financiers	non financiers		
<b>TITRES COTES</b>						
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES						
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE						
TITRES DE PROPRIETE						
<b>TITRES NON COTES</b>	<b>595 200</b>				<b>595 200</b>	<b>580 427</b>
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES						
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE	498 815				498 815	500 135
TITRES DE PROPRIETE	96 385				96 385	80 292
<b>TOTAL</b>	<b>595 200</b>				<b>595 200</b>	<b>580 427</b>

VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT AU 31 décembre 2025 (En milliers)

TITRES	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
<b>TITRES DE TRANSACTION</b>						
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES						
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE	498 815	498 815	503 891			
TITRES DE PROPRIETE						
<b>TITRES DE PLACEMENT</b>						
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES						
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE						
TITRES DE PROPRIETE						
<b>TITRES D'INVESTISSEMENT</b>						
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES						
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE						

TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES (En milliers)

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
<b>Participations dans les entreprises liées</b>									
SOFASSUR		100	100%	100	100	31/12/2024	57 988	57 867	57 867
SOFAC STRUCTURED FINANCE		2 000	100%	2 000	2 000	31/12/2024	1 419	1 805	
BADEEL SMARTLEASE		68 186	100%	68 186	68 186	31/12/2024	24 774	1 788	
<b>Autres titres de participation</b>		<b>26 100</b>		<b>26 100</b>	<b>26 100</b>				
FT SOFAC AUTOLEASE		26 100		26 100	26 100				
<b>TOTAL</b>		<b>96 385</b>		<b>96 386</b>	<b>96 386</b>		<b>84 193</b>	<b>61 461</b>	<b>57 867</b>

IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE (En milliers)

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions			Montant net à la fin de l'exercice
					Dotation au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotation au titre de l'exercice	Reprises de provisions	Cumul des provisions	
<b>IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL ET EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT</b>										
CREDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
<b>CREDIT-BAIL MOBILIER</b>	<b>13 079 917</b>	<b>31 091 150</b>	<b>26 802 553</b>	<b>17 368 514</b>	<b>2 509 771</b>	<b>4 801 516</b>	<b>28 261</b>	<b>7 518</b>	<b>47 780</b>	<b>12 519 219</b>
- Crédit-bail mobilier en cours	682 136	6 666 007	6 620 893	727 251						727 251
- Crédit-bail mobilier loué	11 943 627	24 145 868	20 124 799	15 964 696	2 409 198	4 613 130	28 261	7 518	47 780	11 303 786
- Crédit-bail mobilier non loué après résiliation	454 153	279 275	56 861	676 567	100 573	188 386				488 182
<b>CREDIT-BAIL IMMOBILIER</b>	<b>589 854</b>	<b>706 383</b>	<b>319 937</b>	<b>976 300</b>	<b>37 137</b>	<b>71 230</b>				<b>905 071</b>
- Crédit-bail immobilier en cours	191 331	412 510	294 673	309 169						309 169
- Crédit-bail immobilier loué	398 523	293 873	25 264	667 131	37 137	71 230				595 902
- Crédit-bail immobilier non loué après résiliation										
LOYERS COURUS A RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYES										
<b>CREANCES EN SOUFFRANCE</b>	<b>82 682</b>	<b>11 747 311</b>	<b>11 619 075</b>	<b>210 918</b>			<b>77 101</b>	<b>39 552</b>	<b>49 142</b>	<b>161 775</b>
<b>IMMOBILISATIONS DONNEES EN LOCATION SIMPLE</b>										
BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
LOYERS COURUS A RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYES										
LOYERS EN SOUFFRANCE										
<b>TOTAL</b>	<b>13 752 453</b>	<b>43 544 845</b>	<b>38 741 565</b>	<b>18 555 732</b>	<b>2 546 908</b>	<b>4 872 745</b>	<b>105 362</b>	<b>47 070</b>	<b>96 922</b>	<b>13 586 065</b>

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES (En milliers)									
Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions			Cumul	Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties		
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>120 257</b>	<b>45 803</b>	<b>27 031</b>	<b>139 028</b>	<b>82 900</b>	<b>6 303</b>		<b>89 240</b>	<b>49 789</b>
- Droit au bail	1 565			1 565					1 565
- Immobilisations en recherche et développement		659		659					659
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	89 802	27 211	745	116 268	82 900	6 303		89 240	27 029
- Immobilisations incorporelles hors exploitation									
- Immobilisations en cours	28 889	17 933	26 287	20 536					20 536
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>121 602</b>	<b>40 403</b>	<b>24 292</b>	<b>137 713</b>	<b>56 612</b>	<b>10 174</b>	<b>2 203</b>	<b>64 547</b>	<b>73 166</b>
- <b>Immeubles d'exploitation</b>	<b>6 445</b>	<b>4 842</b>		<b>11 287</b>	<b>5 168</b>	<b>291</b>		<b>5 454</b>	<b>5 833</b>
. Terrain d'exploitation									
. Immeubles d'exploitation. Bureaux	6 445	4 842		11 287	5 168	291		5 454	5 833
. Immeubles Hors exploitation									
. Immeubles d'exploitation. Logements de fonction									
- <b>Mobilier et matériel d'exploitation</b>	<b>41 282</b>	<b>10 104</b>	<b>2 038</b>	<b>49 348</b>	<b>26 623</b>	<b>5 347</b>	<b>2 038</b>	<b>29 901</b>	<b>19 447</b>
. Mobilier de bureau d'exploitation	8 638	338	242	8 733	4 510	1 188	242	5 456	3 277
. Matériel de bureau d'exploitation	2 542	248	23	2 767	1 422	244	23	1 642	1 125
. Matériel informatique	30 076	9 452	1 746	37 782	20 665	3 906	1 746	22 799	14 983
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	26	30	26	30	26	4	26	4	26
. Autres matériels d'exploitation		36		36		6			36
	<b>73 875</b>	<b>25 457</b>	<b>22 254</b>	<b>77 078</b>	<b>24 821</b>	<b>4 536</b>	<b>165</b>	<b>29 192</b>	<b>47 886</b>
- Agencements et installations techniques	47 052	8 726	156	55 622	24 490	4 521	156	28 855	26 767
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	1 503	2	9	1 496	331	14	9	336	1 160
- Immobilisations corporelles en cours	25 320	16 729	22 089	19 960					19 960
- Immobilisations corporelles hors exploitation									
. Terrains hors exploitation									
. Immeubles hors exploitation									
. Mobiliers et matériel hors exploitation									
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation									
<b>TOTAL</b>	<b>241 859</b>	<b>86 206</b>	<b>51 324</b>	<b>276 741</b>	<b>139 512</b>	<b>16 476</b>	<b>2 203</b>	<b>153 786</b>	<b>122 955</b>

PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATION AU 31/12/2025 (En milliers)								
Date de cession ou de retrait	Nature	Montant Brut	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette	Produit de cession	Plus-values de cession	Moins-values de cession	
01/07/2025	Cession MOTO 1	13	13		7	7		
01/07/2025	Cession MOTO 2	14	14		6	6		
01/02/2025	CESSION DU MATERIEL HORS USAGE	2 170	2 170		239	239		
01/02/2025	CESSION DU MATERIEL HORS USAGE	7	5	1	1			1
<b>TOTAL</b>		<b>2 203</b>	<b>2 202</b>	<b>1</b>	<b>251</b>	<b>251</b>		<b>1</b>

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS (En milliers)						
DETTES	Établissements de crédit et assimilés au Maroc			Établissements de crédit à l'étranger	Montant au 31/12/2025	Montant au 31/12/2024
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CRÉDITEURS		916 072			916 072	618 988
<b>VALEURS DONNÉES EN PENSION</b>		<b>499 299</b>			<b>499 299</b>	<b>499 965</b>
- au jour le jour						
- à terme		499 299			499 299	499 965
<b>EMPRUNTS DE TRÉSORERIE</b>		<b>7 305 109</b>			<b>7 305 109</b>	<b>4 761 024</b>
- au jour le jour						
- à terme		7 305 109			7 305 109	4 761 024
EMPRUNTS FINANCIERS						
AUTRES DETTES						
INTERETS COURUS A PAYER		17 789			17 789	13 683
<b>TOTAL</b>		<b>8 738 270</b>			<b>8 738 270</b>	<b>5 893 662</b>

DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE (En milliers)						
DÉPÔTS	Secteur public	Secteur privé		Autre clientèle	Montant au 31/12/2025	Montant au 31/12/2024
		Entreprises financières	Entreprises non financières			
COMPTES A VUE CRÉDITEURS						
COMPTES D'ÉPARGNE						
DEPÔTS A TERME						
AUTRES COMPTES CRÉDITEURS				6 780 828	6 780 828	4 852 102
INTERETS COURUS A PAYER						
<b>TOTAL</b>				<b>6 780 828</b>	<b>6 780 828</b>	<b>4 852 102</b>

TITRES DE CRÉANCES ÉMIS AU 31 DÉCEMBRE 2025 (En milliers)						
Nature des titres émis	Caractéristiques			Emissions	Remboursements	Montant à la fin de l'Exercice
	Montant au début de l'Exercice	Durée (en mois)	Taux d'intérêt			
Bons de Sociétés de Financement	670 000	24	3,06		670 000	
Bons de Sociétés de Financement	1 830 000	36	2,27		610 000	1 220 000
Bons de Sociétés de Financement	2 512 000	60	3,02	2 560 500	699 000	4 373 500
Bons de Sociétés de Financement	171 667	72	3,09		130 000	41 667
Intérêts courus à recevoir	106 178				12 613	118 792
<b>Total</b>	<b>5 289 845</b>			<b>2 560 500</b>	<b>2 121 613</b>	<b>5 753 958</b>

PROVISIONS (En milliers)					
	Encours 31/12/2024	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2025
<b>PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF, SUR:</b>	<b>947 640</b>	<b>420 675</b>	<b>234 908</b>		<b>1 133 407</b>
Créances sur les établissements de crédit et assimilés					
Créances sur la clientèle	936 046	381 141	232 923		1 084 265
Titres de placement					
Titres de participation et emplois assimilés					
Immobilisations en crédit-bail et en location	11 594	39 534	1 985		49 142
Autres actifs					
<b>PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF</b>	<b>83 574</b>	<b>11 499</b>	<b>1 354</b>		<b>93 719</b>
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature					
Provisions pour risques de change					
Provisions pour risques généraux					
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
Provisions pour autres risques et charges*	83 574	11 499	1 354		93 719
Provisions réglementées					
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1 031 214</b>	<b>432 174</b>	<b>236 261</b>		<b>1 227 126</b>

\* La Provision pour autres risques et charges intègre une provision qui tient compte des impacts prévisionnels et probables de la crise sanitaire sur le portefeuille créances clients de la société. L'estimation de cet impact a été faite notamment sur la base des éléments d'information disponibles à la date de l'arrêté des comptes. L'approche retenue pour l'estimation de cette provision sera actualisée pour les prochains arrêts en tenant compte de l'évolution de la situation sanitaire et économique.

DETTES SUBORDONNÉES (En milliers)				
NATURE	Montant au 31/12/2025	Modalités de rémunérations	Modalités de remboursement	Montant au 31/12/2024
Entreprises liées	250 000	Taux nominal : 4,25%	la durée sur dix (5) ans avec mode d'amortissement infine	250 000
		Taux nominal : 5,30%	la durée sur dix (5) ans avec mode d'amortissement infine	26 000
Entreprises apparentées	262 205	Taux nominal : 5,02%		5 543

CAPITAUX PROPRES (En milliers)				
	Encours 31/12/2024	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 31/12/2025
<b>Écarts de réévaluation</b>				
<b>Réserves et primes liées au capital</b>	<b>259 655</b>		222 235	<b>481 890</b>
Réserve légale	21 045			21 045
Autres réserves	22 394			22 394
Primes d'émission, de fusion et d'apport	216 216		222 235	438 451
<b>Capital</b>	<b>210 450</b>		31 568	<b>242 018</b>
Capital appelé	210 450		31 568	242 018
Capital non appelé				
Certificats d'investissement				
Fonds de dotations				
<b>Dividendes</b>		<b>105 835</b>		
<b>Actionnaires. Capital non versé</b>				
<b>Report à nouveau (+/-)</b>	<b>368 637</b>	<b>54 515</b>		<b>423 152</b>
<b>Résultats nets en instance d'affectation (+/-)</b>				
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>160 350</b>	<b>-160 350</b>	<b>185 009</b>	<b>185 009</b>
<b>TOTAL</b>	<b>999 092</b>		<b>438 811</b>	<b>1 332 068</b>

VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DURÉE RÉSIDUELLE (En milliers)						
	D ≤ 1 mois	1 mois < D ≤ 3 mois	3 mois < D ≤ 1 an	1 an < D ≤ 5 ans	D > 5 ans	TOTAL
<b>ACTIF</b>						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés						
Créances sur la clientèle			67 048	5 389 055	3 711 839	<b>9 167 943</b>
Titres de créance						
Créances subordonnées						
Crédit-bail et assimilé				6 809 983	6 776 082	<b>13 586 065</b>
<b>TOTAL</b>			<b>67 048</b>	<b>12 199 038</b>	<b>10 487 921</b>	<b>22 754 008</b>
<b>PASSIF</b>						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	326 123	326 123		5 854 153	2 231 871	<b>8 738 270</b>
Dettes envers la clientèle						
Titres de créance émis	42 545	40 843	81 686	5 588 884		<b>5 753 958</b>
Emprunts subordonnés				512 205		<b>512 205</b>
<b>TOTAL</b>	<b>368 668</b>	<b>366 966</b>	<b>81 686</b>	<b>11 955 242</b>	<b>2 231 871</b>	<b>15 004 433</b>

DÉTAIL DES AUTRES ACTIFS		
NATURE (En milliers)	Montant au 31/12/2025	Montant au 31/12/2024
Crédit TVA	54 782	51 036
TVA demandée en remboursement	208 556	144 827
TVA récupérable	480 434	226 448
Crédit IS	78 905	86 112
Autres débiteurs	529 060	267 642
Comptes de régularisation - Actif	384 174	223 667
Charges à Répartir	7 643	8 510
<b>TOTAL</b>	<b>1 743 555</b>	<b>1 008 243</b>

DÉTAIL DES AUTRES PASSIFS		
NATURE (En milliers)	Montant au 31/12/2025	Montant au 31/12/2024
Fournisseurs et Assimilés	28 927	168 490
Personnel	11 305	8 526
Organismes sociaux	9 124	5 062
Etat, impôts et taxes	321 688	245 461
Compte courant d'associés	0	0
Créditeurs divers	122 039	101 781
Autres Comptes de régularisation - Passif	1 665 875	1 340 987
<b>TOTAL</b>	<b>2 158 959</b>	<b>1 870 306</b>

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE		
NATURE (En milliers)	31/12/2025	31/12/2024
<b>ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNES</b>	<b>604</b>	<b>48 022</b>
<b>Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés</b>		
Crédits documentaires import		
Acceptations ou engagements de payer		
Ouvertures de crédit confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Engagements irrévocables de crédit-bail		
Autres engagements de financement donnés		
<b>Engagements de financement en faveur de la clientèle</b>	<b>604</b>	<b>48 022</b>
<b>Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés</b>		
<b>Engagements de garantie d'ordre de la clientèle</b>		
<b>ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE RECUS</b>	<b>209 044</b>	<b>203 394</b>
<b>Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés</b>		
Ouvertures de crédit confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Autres engagements de financement reçus		
<b>Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés</b>	<b>208 885</b>	<b>203 235</b>
<b>Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers</b>	<b>159</b>	<b>159</b>
Garanties de crédits		
Autres garanties reçues		

ENGAGEMENTS SUR TITRES		
NATURE (En milliers)	Montant au 31/12/2025	Montant au 31/12/2024
Engagements donnés	503 891	504 988
Engagements reçus		

VALEURS ET SÛRETÉS REÇUES ET DONNÉES EN GARANTIE (En milliers)			
Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées			
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles	14 709 243	Crédits à la consommation affectés	3 154 195
		Crédits à la consommation Non affectés	1 983 339
		Immobilisations données en crédit-bail et en location	9 571 709
<b>TOTAL</b>	<b>14 709 243</b>		<b>14 709 243</b>

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées			
Autres titres	499 725	Valeurs données en pension	499 299
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
<b>TOTAL</b>	<b>499.725</b>		<b>499.299</b>

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIÉTÉ		
NATURE (En milliers)	31/12/2025	31/12/2024
Titres de transactions		284
Titres de participation	57 867	44 363
Participations des entreprises liées		

MARGE D'INTÉRÊTS		
NATURE (En milliers)	31/12/2025	31/12/2024
<b>1- Intérêts et produits assimilés</b>	<b>873 422</b>	<b>799 985</b>
-Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédits		
-Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	873 422	755 337
-Intérêts et produits assimilés sur titres de créance		
-Produits sur titres de propriété		44 647
<b>2- Intérêts et charges assimilées</b>	<b>568 625</b>	<b>446 548</b>
-Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédits	351 256	287 805
-Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle		
-Intérêts et charges assimilées sur titres (BSF)	217 368	158 742
<b>MARGES D'INTERET (1-2)</b>	<b>304 797</b>	<b>353 437</b>

DÉTAIL DES COMMISSIONS		
NATURE (En milliers)	31/12/2025	31/12/2024
* Commissions sur opérations avec les établissements de crédit		
* Commissions sur opérations avec la clientèle	137 652	115 140
* Commissions sur opérations de change		
* Commissions relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres		
* Commissions sur produits dérivés		
* Commissions sur titres en gestion ou en dépôt		
* Commissions sur moyens de paiement		
* Commissions sur activité de conseil et d'assistance		
* Commissions sur produits accessoires		
* Commissions sur autres prestations de service	4 619	4 004
<b>TOTAL</b>	<b>142 271</b>	<b>119 144</b>

RÉSULTATS DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ		
NATURE (En milliers)	31/12/2025	31/12/2024
<b>PRODUITS</b>	<b>23</b>	<b>284</b>
Gains sur les titres de transaction		284
Plus value de cession sur titres de placement		
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement		
Gains sur les produits dérivés		
Gains sur les opérations de change	23	
<b>CHARGES</b>	<b>3 070</b>	<b>4 044</b>
Pertes sur les titres de transaction	2 987	4 022
Moins value de cession sur titres de placement		
Dotation aux provisions sur dépréciation des titres de placement		
Pertes sur les produits dérivés		
Pertes sur les opérations de change	83	23
<b>RESULTAT</b>	<b>-3 047</b>	<b>-3 760</b>

VENTILATION DES CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION		
NATURE (En milliers)	31/12/2025	31/12/2024
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	486 153	392 908
CHARGES DE PERSONNEL	144 118	130 314
IMPÔTS ET TAXES	2 340	1 764
CHARGES EXTERNES	319 357	245 539
AUTRES CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	3 861	5 136
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	16 476	10 155

VENTILATION DES AUTRES PRODUITS ET CHARGES		
NATURE (En milliers)	31/12/2025	31/12/2024
Produits d'exploitation non bancaires	1 222	1 354
Reprises de provisions sur Créances En Souffrance	234 667	245 674
Reprises de provisions sur Créances Irrécouvrables (Dossiers Radiés)	2 976	2 955
Produits non courants	17	76
<b>Total Autres Produits</b>	<b>238 881</b>	<b>250 059</b>
Autres charges bancaires	45 701	31 829
Charges d'exploitation non bancaires	1	
Dotations aux provisions sur Créances En Souffrance	420 434	329 514
Pertes sur Créances Irrécouvrables(Dossiers Radiés)	27 951	63 646
Charges non courantes	10 325	28 945
<b>Total Autres charges</b>	<b>504 412</b>	<b>453 935</b>

PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL AU 31 décembre 2025	
INTITULÉS (En milliers)	MONTANTS
<b>I - RESULTAT BRUT COMPTABLE</b>	<b>287 977</b>
. Bénéfice net	287 977
. Perte nette	
<b>II - REINTEGRATIONS FISCALES</b>	<b>33 584</b>
1- Courantes	23 259
- Cotisation Minimale	
- Dons	3 550
- Dotations Appt Royal Golf	
- Cadeaux	8 097
- Voiture de fonction	6
- Provisions non déductibles	11 499
- Pertes non déductibles	24
- CSS société	
- Pénalités et déduits	<b>82</b>
2- Non courantes	10 325
- Charges non courantes	<b>10 325</b>
- Charges sur Exercices Antérieurs	
<b>III - DEDUCTIONS FISCALES</b>	<b>59 221</b>
1- Courantes	57 867
- Dividendes SOFASSUR	57 867
- FNP Droit d'enregistrement CNTRL Fiscale	
2- Non courantes	1 354
- Reprise provision pour risque et charge	1 354
- Reprise provision pour CES	
- Restitution Fiscale	
<b>TOTAL</b>	<b>262 340</b>
<b>IV - RESULTAT BRUT FISCAL</b>	
. Bénéfice brut si T1 > T2 (A)	262 340
. Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)	
<b>V - REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)</b>	
. Exercice n-4	
. Exercice n-3	
. Exercice n-2	
. Exercice n-1	
<b>VI - RESULTAT NET FISCAL</b>	
. Bénéfice net fiscal (A - C)	262 340
OU	
. Déficit net fiscal (B)	
<b>VII - CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES</b>	
<b>VIII - CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER</b>	
. Exercice n-4	
. Exercice n-3	
. Exercice n-2	
. Exercice n-1	

DETERMINATION DU RESULTAT COURANT APRES IMPOTS AU 31 décembre 2025	
I. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	MONTANT
. Résultat courant d'après le compte de produits et charges (+ ou -)	298 285
. Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	23 259
. Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	57 867
<b>. Résultat courant théoriquement imposable (=)</b>	<b>263 677</b>
. Impôt théorique sur résultat courant (*) (-)	102 968
<b>. Résultat courant après impôts (=)</b>	<b>195 316</b>
(*) (Hors Imputation des déficits reportables)	
<b>II. INDICATIONS DU RÉGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYÉS PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LÉGALES SPÉCIFIQUES</b>	
<b>NÉANT</b>	

DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2025				
NATURE (En milliers)	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Déclarations TVA de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1+2-3=4)
<b>A. TVA collectée</b>	<b>165 128</b>	<b>985 064</b>	<b>937 584</b>	<b>212 608</b>
<b>B. TVA à récupérer</b>	<b>226 448</b>	<b>1 456 470</b>	<b>1 202 483</b>	<b>480 434</b>
. Sur charges	16 948	100 310	100 036	17 222
. Sur immobilisations	209 500	1 356 160	1 102 447	463 212
<b>C. TVA due ou crédit de TVA = (A-B)</b>	<b>195 863</b>	<b>275 120</b>	<b>207 645</b>	<b>263 339</b>
Solde déclaration TVA physique				

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL AU 31 décembre 2025				
Montant du capital : 242.017.500,00 DHS				
Montant du capital social souscrit et non appelé : 0,00 DHS				
Valeur nominale des titres : 100,00 DHS				
Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue %
		Exercice précédent	Exercice actuel	
CIH	Avenue Hassan 2 - CASABLANCA	1 395 544	1 605 156	66,32%
Barid Al Maghrib	RABAT	706 197	812 269	33,56%
Flottant		2 759	2 750	0,11%
<b>Total</b>		<b>2 104 500</b>	<b>2 420 175</b>	<b>100%</b>

EFFECTIFS AU 31 décembre 2025 (en nombre)		
EFFECTIFS	31/12/2025	31/12/2024
Effectifs rémunérés	490	455
Effectifs utilisés	490	455
Effectifs équivalent plein temps	490	455
Cadres ( équivalent plein temps)	208	201
Employés ( équivalent plein temps)	282	254
dont effectifs employés à l'étranger		

AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE			
(En milliers)	Montants		Montants
<b>A- Origine des résultats affectés</b>	<b>B- Affectation des résultats</b>		
Report à nouveau		Réserve légale	
Résultats nets en instance d'affectation		Dividendes	105 835
Résultat net de l'exercice	160 350	Autres réserves	
Prélèvements sur les bénéfices		Primes d'émission, de fusion et d'apport	
Autres prélèvements		Report a nouveau	54 515
<b>TOTAL A</b>	<b>160 350</b>	<b>TOTAL B</b>	<b>160 350</b>

RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES AU 31 décembre 2025			
(En milliers)	Exercice 2025	Exercice 2024	Exercice 2023
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
<b>OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE</b>			
1- Produit net bancaire	1 004 105	793 103	713 453
2- Résultat avant impôts	287 977	235 277	284 616
3- Impôts sur les résultats	102 968	74 927	83 113
4- Bénéfices distribués pendant l'exercice	105 835	99 985	98 976
5- Résultats non distribués (mis en réserve ou en instance d'affectation)			
<b>RESULTAT PAR TITRE (en dirhams)</b>			
Résultat net par action ou part sociale	88	76	79
Bénéfice distribué par action ou part sociale			
<b>PERSONNEL</b>			
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	111 614	101 438	93 839
Hors CS			
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	473	438	393

RÉSEAU AU 31 DÉCEMBRE 2025 (en nombre)		
RÉSEAU	31/12/2025	31/12/2024
Guichets permanents (Agence du siège+Agence Rabat - Hors Réseau Externe)	17	16
Guichets périodiques (Réseau Externe composé de correspondants actifs (Apporteurs d'affaires)	55	55
Distributeurs automatiques de banque et guichets automatiques de banque		
Succursales et agences à l'étranger		
Bureaux de représentation à l'étranger		
Concessionnaires Connectés		
Réseau bancaire (Agence Poste Maroc)		

ÉTATS NÉANTS	
Code Etat	APPELATION
A2	ETAT DES DEROGATIONS
A3	ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES
B7	CREANCES SUBORDONNEES
B15	SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTES ET FONDS SPECIAUX DE GARANTIE
B20	OPERATIONS DE CHANGE A TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DERIVES
B23	CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MEME BENEFICIAIRE
B24	VENTILATION DE L'ACTIF, DU PASSIF, ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ETRANGERE
C4	DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS
C7	TITRES AT AUTRES ACTIFS GERES OU E DEPOTS
B31	VENTILATION DES RESULTATS PAR METIER OU POLE D'ACTIVITE ET PAR ZONE GEOGRAPHIQUE
D8	ACTIFS A RISQUE, RESTRUCTURES, IMPRODUCTIFS ET EN SOUFFRANCE

**Coopers Audit**

83 Avenue Hassan II  
20100 Casablanca  
Maroc

**forvis  
mazars**  
76, Bd Abdelmoumen  
Résidence Koutoubia,  
7ème étage Casablanca, Maroc

**Rapport Général des commissaires aux comptes  
Exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2025  
Audit des états de synthèse**

**Opinion**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société SOFAC S.A, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant des capitaux propres et assimilés de 1 844 274 KMAD dont un bénéfice net de 185 009 KMAD.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société SOFAC S.A au 31 décembre 2025 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

**Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société SOFAC S.A conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

**Identification et évaluation du risque de crédit sur les opérations à la clientèle**

Risque identifié	Notre réponse
<p>Les crédits à la clientèle et les immobilisations données en LOA sont porteurs d'un risque de crédit qui expose SOFAC à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. SOFAC constitue des provisions destinées à couvrir ce risque.</p> <p>Ces provisions sont déterminées en application des principes du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC) et notamment selon les dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions, qui présente les critères à minima.</p> <p>L'évaluation des provisions en couverture des engagements sur la clientèle requiert :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'identification des engagements en souffrances sensibles ;</li> <li>- L'évaluation du montant des provisions en fonction des différentes catégories de classification des créances.</li> </ul> <p>Les informations concernant les règles de classification et de provisionnement des créances sont présentées dans l'état « Principales méthodes d'évaluation appliquées » et l'état « Provisions » de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC).</p> <p>Au 31 décembre 2025, l'encours des créances à la clientèle et les immobilisations nettes données en LOA s'élèvent respectivement à MMAD 9 167 et MMAD 13 586. Le montant total des provisions constituées selon les règles de la circulaire 19/G/2002 de Bank-Al-Maghrib s'élève à MMAD 1 133.</p> <p>Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit relatif aux créances sur la clientèle et aux immobilisations données en LOA ainsi que l'évaluation des provisions y afférentes constituaient un point clé de l'audit, ces éléments présentant des montants significatifs et faisant appel pour certains aspects au jugement et aux estimations de la direction.</p>	<p>Nous avons examiné le dispositif de contrôle interne mis en place par SOFAC et testé les contrôles clés que nous avons jugés pertinents pour notre audit, relatifs à la classification des créances et à l'évaluation des provisions y afférentes.</p> <p>Sur les aspects de classification et de provisionnement des créances, nos travaux d'audit ont notamment consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etudier la conformité au PCEC et notamment à la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib des principes mis en œuvre par la société ; en termes de règles de déclassement et de provisionnement ;</li> <li>- Vérifier le calcul des provisions pour créances en souffrance en application des règles mises en place.</li> </ul>

**Responsabilité de la Direction et des responsables de la Gouvernance à l'égard des états de synthèse**

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation des états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

**Responsabilité de l'Auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

**Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 17 février 2026

**Les Commissaires aux Comptes**

**COOPERS AUDIT MAROC SA**  
Abdellah LAGHCHAOUI  
Associé

**COOPERS AUDIT MAROC**  
Siège Social : 83 Avenue Hassan II  
Casablanca  
Tél: 0522 42 11 90 - Fax: 0522 27 47 34

**FORVIS MAZARS**  
Taha FERDAOUS  
Associé

**forvis  
mazars**  
76 Bd Abdelmoumen Rés. Koutoubia  
7ème Etage - Casablanca  
Tél 05 22 42 34 23